



Assemblée Générale Samedi 1^{er} Avril – Les Angles

2023



Fédération des Pyrénées-Orientales de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique

1 Avenue des Bouillouses - 66170 Millas

Tél : 04 68 66 88 38

E.mail : federation@peche66.org

Site internet : www.peche66.org



LA TRUITE
CAPCINOISE



CONSEIL D'ADMINISTRATION 2022-2027

Fédération des Pyrénées-Orientales de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique



LOISON Pierre
Formiguères (AAPPMA)

- Vice - Président -



DELMAS Sébastien
Ille-sur-Têt (AAPPMA)

- Président -



MARCELLIER Jean-Pascal
Saint-Laurent-de-Cerdans
(AAPPMA)

- Vice - Président -



DOMENGE Fabien
Angoustrine (AAPPMA)

- Trésorier Adjoint -



LOPEZ Bernard
Vinça (AAPPMA)

- Trésorier -



DOMENECH Benjamin
Perpignan (AAPPMA)

- Secrétaire Général -



RICHAUD Olivier
Val d'Agly (AAPPMA)

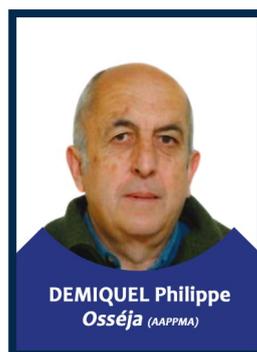
- Secrétaire Adjoint -



BAILS Rémi
Formiguères (AAPPMA)



BAQUE Marcel
Font-Romeu (AAPPMA)



DEMIQUEL Philippe
Osséja (AAPPMA)



DUBOIS Marc
Serralongue (AAPPMA)

- Administrateur -



HARRIS Neil
Céret (AAPPMA)



JAMME Philippe
Perpignan (AAPPMA)



PARAND Pascal
Font-Romeu (AAPPMA)



RIBOT Marc
Font-Romeu (AAPPMA)



ORDRE DU JOUR

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2023

- 1 – ACCUEIL DES PARTICIPANTS PAR S. DELMAS, *le Président*
- 2 – APPEL DES REPRÉSENTANTS DES AAPPMA PAR B. DOMENECH, *le Secrétaire Général*
- 3 – ALLOCUTION DE BIENVENUE DU PRÉSIDENT DE L'AAPPMA LOCALE
- 4 - ALLOCUTION DE BIENVENUE DU MAIRE DES ANGLES
- 5 – RAPPORT MORAL PAR S. DELMAS, *le Président*
- 6 – BILAN FINANCIER
 - 6.1 – Par l'Expert-Comptable
 - 6.2 – Synthèse par le B. LOPEZ, *le Trésorier*
 - 6.3 – Avis des vérificateurs aux comptes
- 7 – REPRÉSENTATIONS ET GOUVERNANCE PAR B. DOMENECH, *le Secrétaire Général*
 - 7.1 – Représentations
 - 7.2 – Gouvernance (Election, AG, CA, Bureau, Réunion des Délégués)
 - 7.3 – Vie Associative (Commissions, Réunions de secteurs, droits de pêche...)
 - 7.4 – Les effectifs (analyse et statistiques)
- 8 – RAPPORTS D'ACTIVITÉS 2022 PAR LE DIRECTEUR ET SES COLLABORATEURS
 - 8.1 – Communication
 - 8.2 – Garderie
 - 8.3 – Animation
 - 8.4 – Repeuplement / Pisciculture
 - 8.5 – Pêche électrique
 - 8.6 – Pôle Technique
 - 8.7 – Actions phares réalisées en 2022
- 9 – PROJETS D'INVESTISSEMENTS 2023 PAR S. DELMAS, *le Président*
- 10 – BUDGET PRÉVISIONNEL PAR B. LOPEZ et F. PEDRENO, *Trésorier et Secrétaire-Comptable*
- 11 – CONCLUSION PAR LE PRÉSIDENT ET ALLOCUTION DES PERSONNALITÉS



SOMMAIRE

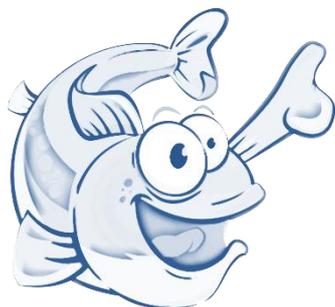
Rapport moral par le Président	P. 6
Bilan financier par l'Expert-Comptable	P. 12
Bilan financier par le Trésorier	P. 16
Avis des vérificateurs aux comptes	P. 20
Représentations et gouvernance par le Secrétaire Général	P. 24
Rapport d'activités par le Directeur et ses collaborateurs	P. 33
Projets d'Investissements par le Président	P. 84
Budget prévisionnel par le Trésorier et la Secrétaire-Comptable	P. 88
Annexes	P. 93
- Repeuplements	P. 95
- Suivis Piscicoles	P. 107
- Résultats Pêches Electriques	P. 113
- Liste des 25 dernières AG/Congrès)	P. 117



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2023

RAPPORT MORAL

Par le Président



- ▶ **Rapport moral par le Président**
- **Bilan financier par l'Expert-Comptable**
- **Bilan financier par le Trésorier**
- **Avis des vérificateurs aux comptes**
- **Représentations et gouvernance par le Secrétaire Général**
- **Rapport d'activités par le Directeur et ses collaborateurs**
- **Projets d'Investissements par le Président**
- **Budget prévisionnel par le Trésorier et la Secrétaire Comptable**
- **Annexes** (*Repeuplements, Suivis Piscicoles, Résultats Pêches Electriques, Liste des 25 dernières AG/Congrès*)



« RAPPORT MORAL »

Sébastien DELMAS, le Président

2023, rendre l'argent aux pêcheurs

Ce samedi 1^{er} avril est symbolique, il représente l'achèvement de la première année de ce nouveau mandat et le début d'une belle aventure.

Cela fait maintenant un an que les nouveaux administrateurs de la Fédération de Pêche et de Protection des Milieux Aquatiques de notre département œuvrent au développement de notre loisir mais aussi à la protection de nos cours d'eau.

Une fois les différentes responsabilités attribuées, les nouveaux administrateurs ont rapidement répondu présents, autant que possible, dans de nombreuses instances, lors d'évènements mais aussi sur des sujets de territoire (microcentrale, pollution, travaux en rivière, etc.). Les problématiques sont prises les unes après les autres et sont traitées en toute transparence et avec concertation.

A l'image de la réglementation, celle-ci restant encore trop complexe, le souhait de la simplifier était une priorité. Ainsi plusieurs propositions ont été validées, à l'unanimité, lors de la réunion des Présidents et des Délégués des 28 AAPPMA réunies en novembre dernier : suppression du timbre barque, harmonisation du quota de truites sur les lacs de montagne, évolution du linéaire de certains parcours et création de nouveaux parcours no-kill : sur le Tech à Céret, sur la Désix à Sournia et sur la Rotja à Sahorre, je tiens à féliciter Michel LOPEZ, Auguste MACIERA et François SALIES pour ces belles réussites. Je peux vous affirmer que cette démarche sera poursuivie cette année.

Une importante concertation a également été menée afin d'optimiser les déversements de poissons à l'échelle du département et notamment sur les Parcours Pêche Loisir (PPL). Ces derniers étaient globalement non cohérents et non efficaces. Ainsi, la Fédération a fait le choix fort de maintenir son budget sur cette opération et de réaliser une réflexion collective afin d'optimiser les déversements. En privilégiant notamment ceux sur les petites retenues qui permettent de répondre aux objectifs de ces parcours, c'est-à-dire une pêche simplifiée pour une demande halieutique temporaire. La récente victoire de la Fédération Nationale de la Pêche en France (FNPF) et des syndicats des pisciculteurs auprès des services fiscaux a permis de maintenir la TVA à un taux de 5,5 % ce qui devrait permettre la réalisation de quelques surprises durant l'année.

Ainsi, en l'espace de quelques mois, de nombreux projets ont déjà été réalisés et ont permis de répondre aux nombreuses attentes des pêcheurs. Tout ceci n'a été possible financièrement que grâce à la réalisation d'économies. En premier lieu sur le fonctionnement de la Fédération

mais aussi grâce à la bonne tenue des comptes par notre Trésorier Bernard LOPEZ, qui avec Fabienne PEDRENO, tiennent au centime près dépenses et recettes de notre Fédération.

Mon souhait était de porter des projets, d'oser investir, mais de manière réfléchie et avec l'appui de l'ensemble des partenaires.

C'est pourquoi, le résultat du bilan comptable sera contraire avec ceux du mandat précédent et le budget prévisionnel comportera un déficit.

Mais ceci est assumé et soutenu par l'ensemble du Conseil d'Administration, le souhait numéro 1 est de rendre l'argent aux pêcheurs et d'investir pour nos milieux aquatiques.

Par ailleurs, le Conseil d'Administration vient de voter une aide financière de 200 €, applicable dès 2023, pour les AAPPMA qui dispose d'un local. La pratique de la pêche a toujours été ouverte et conviviale. C'est pourquoi, la Fédération souhaite encourager les AAPPMA à proposer des lieux de rencontre en les aidant financièrement pour couvrir une partie des charges.

Encore une fois, si ces projets ont pu voir le jour, c'est grâce à la passion qui anime les salariés au quotidien. Pour pouvoir développer ces nombreuses intentions, il était nécessaire d'optimiser le fonctionnement de la Fédération mais aussi de la restructurer. C'est pourquoi, le Directeur Olivier BAUDIER, en véritable chef d'orchestre avec un agenda de 1^{er} ministre, sera désormais épaulé (de manière officielle) par deux référentes : Adeline HERAULT sur le pôle Technique et Fabienne PEDRENO sur le pôle administratif, Bastien PERINO et Nicolas PROCACCI respectivement en charge de la garderie et du repeuplement piscicole ont été placés comme adjoints d'Adeline sur le pôle Technique. Jeremy TRANTOUL en charge du développement et de la communication a pour mission de continuer à étendre ces deux domaines. Xavier a considérablement développé le pôle animation avec la réalisation de nombreux évènementiels. Sans oublier Michel VIVAS qui continuera encore pendant quelques années à surveiller nos cours d'eau et les pêcheurs qui les fréquentent.

Face à la nouvelle dynamique, il était nécessaire de renforcer l'ensemble des différents pôles. C'est pourquoi, une des premières mesures prises par le nouveau Conseil d'Administration a été l'embauche en CDD d'un nouveau garde pêche sur la partie plaine qui était peu ou insuffisamment contrôlée. C'est désormais chose faite avec l'arrivée de Jonathan GALINDO début février, qui grâce à son profil polyvalent, permettra également de renforcer de manière ponctuelle le fonctionnement de la pisciculture et de prêter main forte au pôle technique sur les grosses opérations.

A noter, une première pour la Fédération, l'arrivée de deux apprentis, Ambre sur le pôle Technique, en licence pro à l'Université de Perpignan et Cyprien (ancien service civique du pôle Technique) qui sera désormais sur le pôle Animation où il est en train de passer son diplôme d'animateur à la réputée école d'Ahun (Creuse). Ce n'est pas tout, deux services civiques, viendront également renforcer ces deux pôles avec l'arrivée de Manon et d'une nouvelle recrue prochainement sur la partie Animation.

Ainsi, en six mois, l'équipe de salariés est passée de 8 à 11 personnes sans compter les services civiques et les nombreux stagiaires qui viendront faire leurs gammes à la Fédération.

La mise en place des commissions de travail a permis de créer un réel cadre de discussions en réunissant un merveilleux mix de salariés, d'administrateurs et de bénévoles. Celles-ci se réunissent régulièrement et permettent de faire progresser les différentes idées/ projets.

Cette structuration permet ainsi, de répondre à nos attentes et de voir les premiers résultats concrets :

- Développement de la communication : partenariat avec l'Indépendant, création d'une page Instagram, reprise des panneaux infos au bord des parcours, etc. ;
- Obtention des droits de pêche sur le lac de St Estève, d'autres devraient suivre... ;
- Développement des évènementiels : challenge float-tube, challenge Henri Hermet (barque), fête de la pêche, Aera cup, 3ème session pour l'école de pêche le mercredi, etc.
- Renforcement de la garderie : nouveau salarié, formation de nouveaux gardes particuliers, animation / coordination des tournées, etc.
- Optimisation du fonctionnement administratif : outils de dématérialisation (Zeendoc), réunion en visio, etc. ;
- Innovation : acquisition d'un bass boat pour pouvoir amener les enfants de l'école de pêche à découvrir une pêche plus moderne et technique. Il pourra également servir sur d'autres animations, évènementiels, études, etc. Je tiens à remercier publiquement l'AAPPMA de Perpignan et son Président Benjamin DOMENECH pour ce magnifique don qui devraient ravir les petits comme les grands !
- Nombreux projets sur les milieux aquatiques : effacement d'un seuil à Reynes, diversification d'un cours d'eau pour le développement d'un parcours pêche enfant à Céret, aménagements piscicoles sur le parcours no kill à Ille sur Têt, réalisation d'un programme de renaturation sur la vallée de la Vanéra, etc.

Pour continuer, un plan d'investissement a été finalisé et voté à l'unanimité lors du dernier Conseil Administration, celui-ci se veut ambitieux. Il représente 37 projets pour un montant de 453 200 € avec un financement attendu d'environ 52 % de la part de nos partenaires. Le projet phare de 2023, sera le lancement d'un schéma de développement du loisir pêche à l'échelle du département, cette opération débutera en mai. Il permettra d'établir un réel diagnostic de ce qui se fait aujourd'hui et proposera un plan d'actions afin d'orienter les futures décisions. Je compte sur la mobilisation de tous pour permettre le bon déroulé de cette étude ambitieuse et stratégique et notamment dans le cadre de l'enquête qui sera lancée afin de donner la parole directement aux pêcheurs.

Vous l'aurez compris, la nouvelle dynamique a permis de placer notre Fédération au rang qu'elle mérite d'être, c'est-à-dire, une Fédération active, connue et reconnue. Notre département accueillera en partie le championnat du monde de la pêche à la mouche en 2024, et on peut être fier d'avoir un des organisateurs dans notre équipe d'administrateurs, merci à Fabien DOMENGE de donner une visibilité mondiale à notre territoire !

A titre personnel et poussé par mes collègues, j'ai pris la Présidence de l'association la « Truite Fario Pyrénéenne » qui regroupe les 6 Fédérations du massif Pyrénéen. De plus, sous proposition directe du Président National Claude ROUSTAN, qui souhaitait laisser la main, je

suis devenu le nouveau responsable de la commission dite « Prospective » du Club Halieutique Interdépartemental qui regroupe les 37 départements du sud de la France. Ceci venant assoir la positionnement de notre Fédération comme un des piliers de la pêche moderne et/ou innovante en France. La commission « Prospective » a toujours été le laboratoire à idées de la pêche en France, il en ressort de nombreuses réussites : la loi pêche de 1984, les hébergements pêche, le développement du site cartedepêche.fr, etc.

Désormais je peux vous le dire notre département sera – en partie – le laboratoire à idées de la commission « Prospective ». Le projet de territoire d'exception à venir sur le secteur du Capcir en est l'exemple. Celui-ci a été présenté aux membres de la commission qui souhaitent le dupliquer auprès d'autres départements. C'est pourquoi, j'appellerai par la suite l'ensemble des acteurs/partenaires/élus présents ce jour à monter sur scène afin de symboliquement acter le lancement de cette démarche.

Enfin, comment ne pas parler de la sécheresse que nous sommes en train de vivre, celle-ci étant historiquement la plus longue et la plus sévère que notre département ait connu depuis la mise en place des mesures météo (années 50).

Comment ne pas évoquer les difficultés rencontrées l'été dernier ? pour la mise en place des mesures de gestion sur la ressource (restrictions sur les prélèvements) lorsque celles-ci étaient nécessaires notamment pour le maintien des débits minimums assurant la vie aquatique. A titre d'exemple, pendant le mois d'août, le débit du Tech était de 50 l/s à Elne, alors que le débit de crise est de 500 l/s (10x plus !).

Comment ne pas craindre l'été prochain ? car cette sécheresse est continue depuis plus d'un an et sa fin ne semble pas d'actualité. Ses conséquences seront certainement catastrophiques pour les milieux aquatiques et pour les populations piscicoles. En effet, le déficit pluviométrique, la fonte du faible manteau neigeux déjà bien avancée, le non-remplissage des retenues d'eau qu'elles soient naturelles ou artificielles ne présagent rien de bon.

Comment les autorités pourront interdire les prélèvements agricoles ? Comment des communes pourront manquer d'eau potable ? Comment des campings pourront se passer de leurs piscines ? Comment la population ne pourra pas arroser son potager ? Mais surtout comment les milieux aquatiques vont-ils survivre à ces écoulements faibles voire interrompus ? Comment la vie aquatique et les populations piscicoles pourront se reconstruire ?

Comment, nous, 10 000 pêcheurs, passionnés, montagnards pour la plupart, mais surtout bénévoles et citoyens, comment ferons-nous pour continuer à œuvrer au développement de notre loisir, à accompagner voire porter ponctuellement le retour au bon état écologique de nos cours d'eau face à l'urgence climatique ?

Face à ce constat alarmant et pessimiste, je vous le dis, nous devons poursuivre notre dynamique, nous devons accentuer nos actions, nous devons répondre présent et ensemble nous resterons optimistes, et ensemble nous réaliserons de grandes choses, pour notre passion et pour notre territoire.



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2023

BILAN FINANCIER

Par l'Expert - Comptable



- Rapport moral par le Président
- ▶ Bilan financier par l'Expert-Comptable
- Bilan financier par le Trésorier
- Avis des vérificateurs aux comptes
- Représentations et gouvernance par le Secrétaire Général
- Rapport d'activités par le Directeur et ses collaborateurs
- Projets d'Investissements par le Président
- Budget prévisionnel par le Trésorier et la Secrétaire Comptable
- Annexes (Repeuplements, Suivis Piscicoles, Résultats Pêches Electriques, Liste des 25 dernières AG/Congrès)

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2022 12			Exercice N-1 31/12/2021 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises				727		727	100.00
Production vendue de biens							
Production vendue de services	66 429		66 429	39 994		26 434	66.10
Chiffre d'affaires NET	66 429		66 429	40 721		25 708	63.13
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation			209 688	204 402		5 286	2.59
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			11 230	6 609		4 621	69.91
Autres produits			406 488	430 179		23 691	5.51
Total des Produits d'exploitation (I)			693 834	681 910		11 924	1.75
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises							
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements			97 962	94 703		3 260	3.44
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)			8 463	3 819		12 282	321.56
Autres achats et charges externes *			203 288	188 930		14 358	7.60
Impôts, taxes et versements assimilés			9 246	7 761		1 485	19.13
Salaires et traitements			257 231	236 613		20 617	8.71
Charges sociales			90 357	79 272		11 085	13.98
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			82 780	84 615		1 835	2.17
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations							
Dotations aux provisions							
Autres charges			7 383	8 048		665	8.26
Total des Charges d'exploitation (II)			756 709	696 123		60 586	8.70
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			62 875	14 213		48 662	342.38
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2022	12	31/12/2021	12	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations (3)						
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)		5 806		9 029	3 222	35.69
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total V		5 806		9 029	3 222	35.69
Charges financières						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées (4)		1 169		1 343	174	12.94
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI		1 169		1 343	174	12.94
2. Résultat financier (V-VI)		4 637		7 686	3 049	39.67
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)		58 238		6 527	51 711	792.29
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion						
Produits exceptionnels sur opérations en capital		57 186		45 772	11 414	24.94
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Total VII		57 186		45 772	11 414	24.94
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		5 874		828	5 045	608.96
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		734		4 091	3 357	82.05
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Total VIII		6 608		4 920	1 688	34.31
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)		50 578		40 852	9 726	23.81
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)		20		2 596	2 576	99.24
Total des produits (I+III+V+VII)		756 826		736 711	20 116	2.73
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)		764 506		704 981	59 524	8.44
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)		7 679		31 729	39 409	124.20

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées



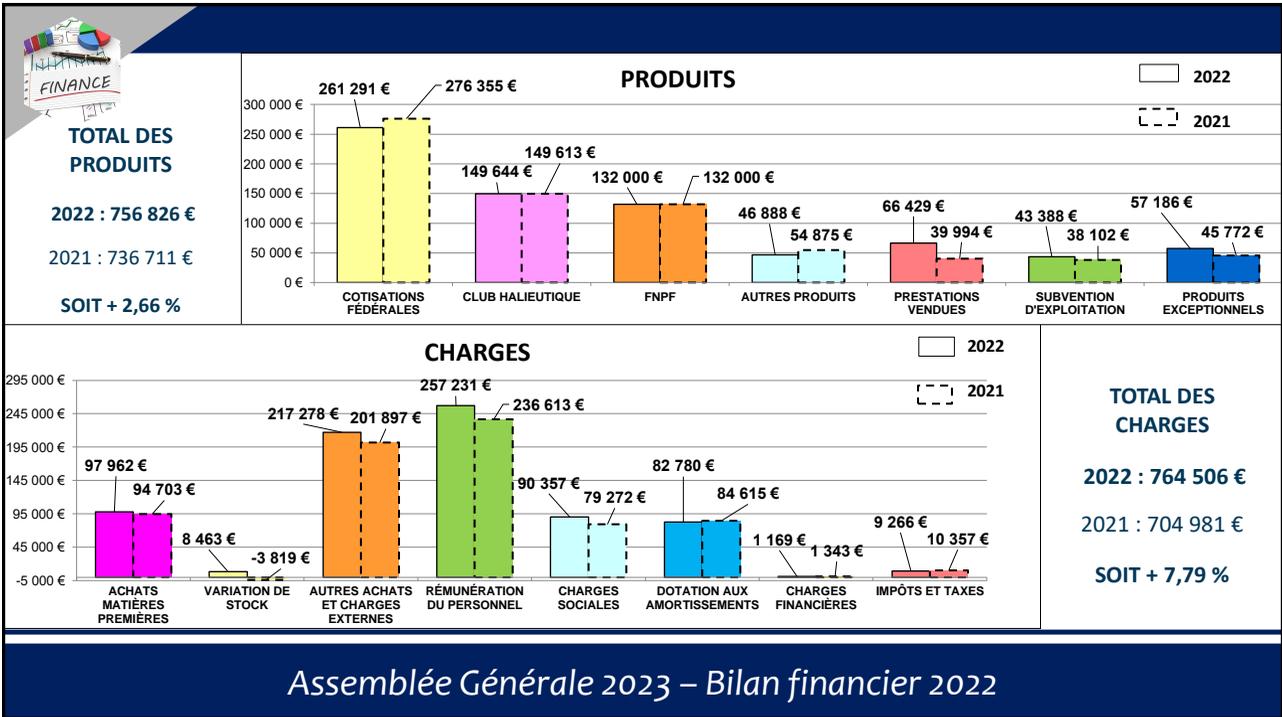
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2023

BILAN FINANCIER

Par le Trésorier



- Rapport moral par le Président
- Bilan financier par l'Expert-Comptable
- ▶ Bilan financier par le Trésorier
- Avis des vérificateurs aux comptes
- Représentations et gouvernance par le Secrétaire Général
- Rapport d'activités par le Directeur et ses collaborateurs
- Projets d'Investissements par le Président
- Budget prévisionnel par le Trésorier et la Secrétaire Comptable
- Annexes (Repeuplements, Suivis Piscicoles, Résultats Pêches Electriques, Liste des 25 dernières AG/Congrès)



Assemblée Générale 2023 – Bilan financier 2022

Conclusion

Le compte de résultats 2022 est négatif de 7 679 € soit 1,46 % du bilan.

Ceci est dû en partie par la baisse des ventes de cartes de pêche, un réajustement des salaires, l'augmentation de la masse salariale, les investissements et l'augmentation des charges fixes (carburant, électricité ...).

Ce résultat n'est pas une première, dans le passé la Fédération a pu présenter des bilans négatifs allant même jusqu'à – 52 625 €.





ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2023

AVIS DES VÉRIFICATEURS AUX COMPTES



- Rapport moral par le Président
- Bilan financier par l'Expert-Comptable
- Bilan financier par le Trésorier
- ▶ Avis des vérificateurs aux comptes
- Représentations et gouvernance par le Secrétaire Général
- Rapport d'activités par le Directeur et ses collaborateurs
- Projets d'Investissements par le Président
- Budget prévisionnel par le Trésorier et la Secrétaire Comptable
- Annexes (Repeuplements, Suivis Piscicoles, Résultats Pêches Electriques, Liste des 25 dernières AG/Congrès)

**PROCÈS VERBAL
DE CONTRÔLE DE LA TRÉSORERIE
DE LA FÉDÉRATION DES PYRÉNÉES-ORIENTALES
DE PÊCHE ET DE PROTECTION DU MILIEU AQUATIQUE**

EXERCICE 2022

Le mardi 14 mars 2023, Monsieur Daniel LENHARDT et Monsieur Alan BRAZO se sont rendus à 17 H 30 au siège de la Fédération des Pyrénées-Orientales de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique situé à 66170 MILLAS, afin de procéder à la vérification des comptes de l'exercice 2022.

Après avoir effectué plusieurs sondages, nous nous sommes fait présenter les factures et les documents divers concernant les dépenses engagées. Il en ressort qu'aucune anomalie n'a été décelée, et que toutes les factures demandées nous ont été présentées, acquittées et payées.

Monsieur Bernard LOPEZ Trésorier ainsi que Madame Fabienne PEDRENO Secrétaire Comptable de la Fédération, sont à féliciter pour la parfaite tenue des livres de comptes et la bonne gestion de la trésorerie.

Nous certifions que les comptes annuels sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé.

Nous proposons donc à l'Assemblée de lui donner quitus.

Fait à Millas, le 14 mars 2023

Les contrôleurs des comptes

Monsieur Daniel LENHARDT



Monsieur Alan BRAZO

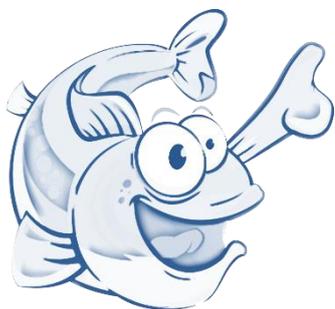




ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2023

REPRÉSENTATIONS ET GOUVERNANCE DE LA FÉDÉRATION

Par le Secrétaire Général



- **Rapport moral par le Président**
- **Bilan financier par l'Expert-Comptable**
- **Bilan financier par le Trésorier**
- **Avis des vérificateurs aux comptes**
- ▶ **Représentations et gouvernance par le Secrétaire Général**
- **Rapport d'activités par le Directeur et ses collaborateurs**
- **Projets d'Investissements par le Président**
- **Budget prévisionnel par le Trésorier et la Secrétaire Comptable**
- **Annexes** (*Repeuplements, Suivis Piscicoles, Résultats Pêches Electriques, Liste des 25 dernières AG/Congrès*)



REPRÉSENTATIONS ET GOUVERNANCE



Mesdames, Messieurs,

*En tant que Secrétaire Général, mon rôle est de vous faire le rapport des activités du bureau à savoir **M. le Président Sébastien DELMAS, M. le Trésorier Bernard LOPEZ** et le **Secrétaire Général**, pour cette année écoulée.*

Autant l'année dernière ce bureau n'avait que trois mois d'existence, je vous avais donc exposé l'emploi du temps du bureau de l'ancien mandat, autant pour cette Assemblée Générale 2023 c'est le premier calendrier de la première année de ce nouveau mandat que je vais pouvoir vous détailler.

Assemblée Générale 2023 – Rapport d'Activités 2022



« **Représenter** les pêcheurs et la protection des milieux aquatiques dans les instances représentatives, **développer** des projets auprès de différents partenaires, assurer son rôle de gouvernance. »



Assemblée Générale 2023 – Rapport d'Activités 2022



3 NIVEAUX DE REPRÉSENTATION (Local, Régional, National)

Assemblée Générale 2023 – Rapport d'Activités 2022



LOCAL

Comité ressource en Eau 30/05 – 30/06 – 18/07 – 26/07 – 11/08 – 24/08 – 9/09 – 27/09 – 28/10 – 15/11

Comité de Gestion des barrages 10/03 – 30/06 – 2/08 – 23/08 – 5/09 – 19/09 – 6/10 – 22/11 – 29/11

CODERST (Conseil Départemental de l'Environnement et des Risques Technologiques) 10 dates dans l'année

CDESI (Commission Départementale des Espaces, Sites et Itinéraires)

Comités Consultatifs des Réserves Naturelles (Prats de Mollo, Massane, Mas Larrieu, Nyer, Nohèdes, Eyne)

Comités de Rivières et de Pilotage de Projet (Agly, Têt, Réart, Tech, Sègre, Aude)

Instances des PNR (Pyrénées-Catalanes et Corbières Fenouillèdes)

Pays Pyrénées Méditerranée

Assemblée Générale 2023 – Rapport d'Activités 2022



LOCAL



VISITE DE M. FURCY Rodrigue
Préfet des Pyrénées-Orientales
Mardi 6 Décembre 2022



VISITE DE M. BARAILLÉ Julien
Conseiller Régional – Région Occitanie Pyrénées Méditerranée
Jeudi 20 Juillet 2022

Assemblée Générale 2023 – Rapport d'Activités 2022



RÉGIONAL « au sens large »



ARPO (Association Régionale Pêche Occitanie)

- Assemblée Générale : 26 Février
- Journée d'intégration des Elus : 25 Octobre



CHI (Club Halieutique Interdépartemental (Groupement réciprocaire))

- Assemblée Générale : 23 et 24 Septembre



MRM (Migrateurs Rhône Méditerranée)

- Assemblée Générale : 28 Avril
- Conseils d'Administration : 28 Avril – 20 Juin – 22 Septembre



UFBRMC (Union des Fédérations Rhône Méditerranée Corse)

- Assemblée Générale : 16 Juin
- Conseils d'Administration : 31 Mars – 15 Avril – 18 Octobre

Assemblée Générale 2023 – Rapport d'Activités 2022



NATIONAL



FNPE (Fédération Nationale de la Pêche en France)

- Assemblée Générale - 18 Septembre - Visio
- Journée Technique Nationale - 30 Novembre - Paris



SNSAPL (Syndicat National des Structures Associatives de la Pêche de Loisir)

- Assemblée Générale - 17 Septembre - Visio

Assemblée Générale 2023 – Rapport d'Activités 2022



GOUVERNANCE

Assemblée Générale 2023 – Rapport d'Activités 2022



GOUVERNANCE

Election FDPPM66

Elections le 19 Mars – Prise de fonction le 1er Avril

Assemblée Générale

25 Juin à Vinça

Conseils d'Administration

20 Mai – 15 Octobre – 29 Octobre – 17 Décembre à Millas

Réunion des Délégués

3 Novembre à Millas

Réunions du Bureau

à Millas, les 9 avril, 10 Mai, 20 Juillet, 24 Août, 5 Octobre, 27 Octobre, 6 Décembre



Assemblée Générale 2023 – Rapport d'Activités 2022



VIE ASSOCIATIVE

Assemblée Générale 2023 – Rapport d'Activités 2022



CO-GESTION (Mairie – FDPMA66) du Parcours Touristique de l'étang de Balcère



Le parcours touristique de Balcère a été créé le 21 octobre 1966.

L'association se compose du Président, du Vice-Président, du Trésorier et du Secrétaire Général de la Fédération ainsi que de M. le Maire, de son Adjoint, de 2 Conseillers Municipaux et du Directeur des services de la Mairie des Angles.

En 2022, il y a eu une fréquentation de 2 386 pêcheurs se décomposant comme suit : 1 770 tickets adultes, 488 tickets jeunes et 128 tickets issus des carnets de tickets.

Sur la totalité de ces pêcheurs, 950 n'avaient pas de carte de pêche et ont acheté une carte nomade (carte spécifique au parcours touristique de Balcère équivalent à une carte journalière).

4 635 Kg de poissons ont été déversés (3 010 Kg de TAC portion, 1 220 Kg de TAC grosse, 220 Kg de SDF et 130 Kg de TRF).

Le parcours présente un compte de résultats positif de 13 201,46 € mais une perte de 3 012,20 € en comparaison avec 2021.

Assemblée Générale 2023 – Rapport d'Activités 2022



VIE ASSOCIATIVE

- **Réunion de Secteurs** 5 Octobre (*Millas*) – 13 Octobre (*Matemale*) – 18 Octobre (*Amélie-les-Bains*)

- **Droits de Pêche**

- **Plan d'eau de St Estève** - 22 Décembre - *Signature des droits de pêche*

- **Commissions**

- **1^{ère} Catégorie** : 4 Octobre
- **2^{de} Catégorie** : 13 Septembre
- **Milieux Aquatiques** : 27 Septembre
- **Garderie** : 12 Septembre
- **Animation** : 9 Août – 24 Octobre
- **Communication** : 18 Août – 6 Octobre



Assemblée Générale 2023 – Rapport d'Activités 2022



LES EFFECTIFS 2022

➤ L'année 2022 a vu une baisse du nombre de produits vendus au total de -6,62 % soit -710 cartes) en comparaison avec la saison 2021. Sur la catégorie des cartes personnes majeures nous observons une baisse de -5,11% soit -261 cartes.

Analyse : Cette baisse est liée à une forte vente sur l'année 2021 en raison de la fin de la pandémie de la Covid-19 en raison d'un besoin de nature et de se ressourcer pour une grande partie de la population. Les chiffres 2022 sont supérieurs à la saison 2019 qui est une année de référence avant la pandémie.

Assemblée Générale 2023 – Rapport d'Activités 2022



LES EFFECTIFS 2022

Produit	Produits vendus
Carte interfédérale personne majeure CHI	2 063
Carte Personne majeure	2 624
Carte Personne majeure - Offre d'automne	164
Carte promotionnelle Découverte Femme	430
Carte Personne mineure	960
Carte promotionnelle Découverte -12 ans	1 503
Carte promotionnelle Hebdomadaire	881
Carte Journalière	1 388
Carte nomade parcours touristique de Balcère	950
Total de cartes :	10 965
Timbre du Club Halieutique Interdépartemental	57
Option 2ème canne - Gestion lacs de retenue	495
Option pêche en barque	305



Assemblée Générale 2023 – Rapport d'Activités 2022

MERCI

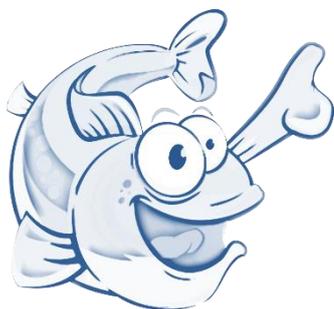




ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2023

RAPPORT D'ACTIVITÉS

*Par le Directeur
et ses collaborateurs*



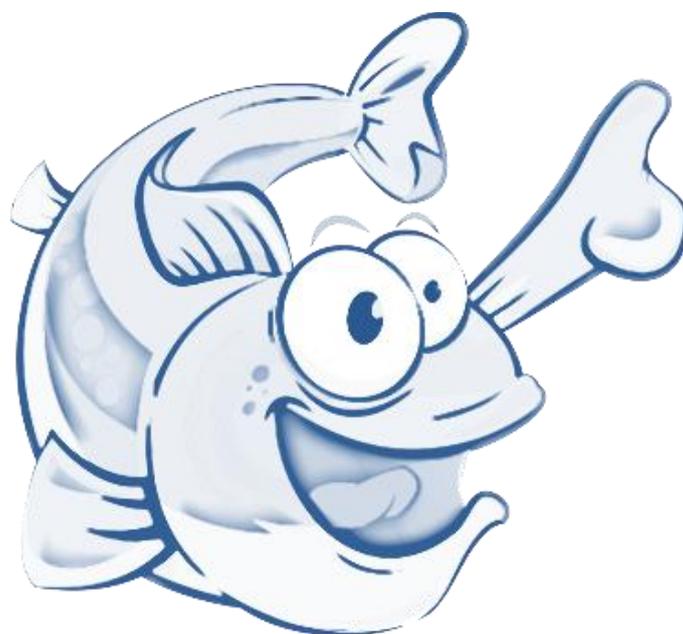
- Rapport moral par le Président
- Bilan financier par l'Expert-Comptable
- Bilan financier par le Trésorier
- Avis des vérificateurs aux comptes
- Représentations et gouvernance par le Secrétaire Général
- ▶ Rapport d'activités par le Directeur et ses collaborateurs
- Projets d'Investissements par le Président
- Budget prévisionnel par le Trésorier et la Secrétaire Comptable
- Annexes (Repeuplements, Suivis Piscicoles, Résultats Pêches Electriques, Liste des 25 dernières AG/Congrès)



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2023

- RAPPORT D'ACTIVITÉS - COMMUNICATION

*Par Jérémy TRANTOUL
Agent de Développement et Communication*





ACTIVITÉS 2022 **« PÔLE COMMUNICATION »**

Les temps forts de 2022



LES TEMPS FORTS 2022 **DU « PÔLE COMMUNICATION »**

 **LES ARTICLES « PÊCHE 66 »**

 **LES FLASH-INFO**

 **LE GUIDE DE PÊCHE 66**

 **LABELLISATION HÉBERGEMENT PÊCHE**

 **LA PAGE FACEBOOK**

 **FORMATION DES ELUS « RÉSEAU ASSOCIATIF »**

 **LA PAGE INSTAGRAM**

 **NOUVELLE CHARTE GRAPHIQUE**

 **LA COM' AU TRAVERS DE LA VIDÉO**

 **CRÉATION DU « PLAN DE COMMUNICATION 2023 »**

Assemblée Générale 2023 – Activités du pôle communication en 2022



LES ARTICLES « PÊCHE 66 »

Un contact permanent avec nos adhérents

49 ARTICLES
ÉDITÉS EN **2022**

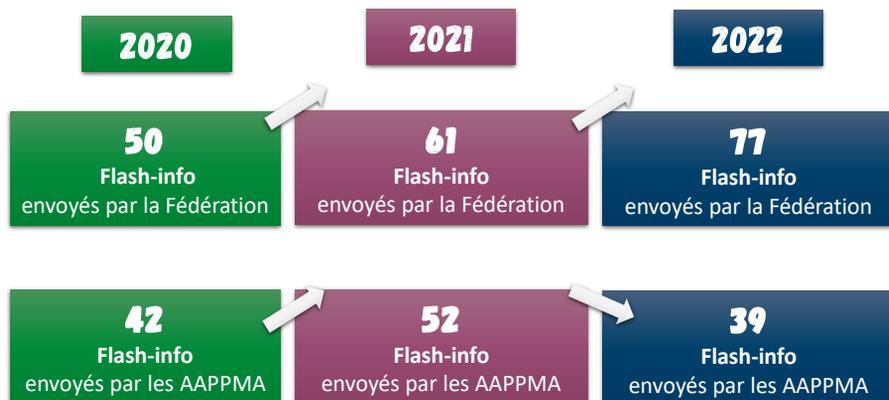


Assemblée Générale 2023 – Activités du pôle communication en 2022



LES FLASH-INFO

Un outil à la disposition des AAPPMA



Le site de vente de cartes de pêche permet de consulter les statistiques des ventes de cartes de pêche en temps réel, d'avoir accès aux coordonnées des adhérents etc...

Il permet également de diffuser un Flash-info sur les adresses mail. Lorsque la Fédération expédie un Flash-info, elle communique avec **9 210** personnes.

Assemblée Générale 2023 – Activités du pôle communication en 2022

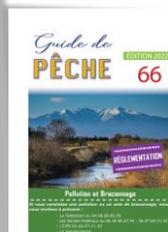
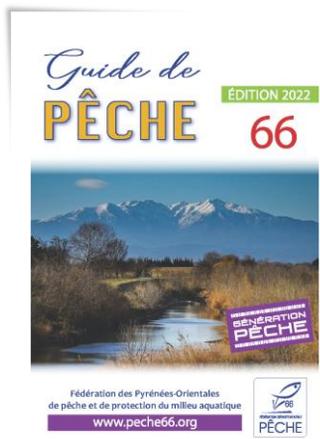


LE GUIDE DE PÊCHE 66

Informers nos adhérents de la réglementation pêche

EDITION 2022

Présentation de notre structure, de notre territoire et en partie centrale un dépliant qui reprend l'essentiel de la réglementation de la pêche. L'infographie est réalisée en interne avec des logiciels professionnels. L'impression doit avoir lieu avant le lancement de la vente des cartes de pêche qui démarre le 15 décembre d'où l'importance d'avoir l'ensemble des informations qui les composent en temps voulu. (Réglementation, Concours de pêche, Dépositaires, Parcours labellisés...)



Impression en **12 000** Exemplaires

Plus d'1 mois de travail

14 Sponsors

Edition auto-financée

Assemblée Générale 2023 – Activités du pôle communication en 2022



LABELLISATION HÉBERGEMENT PÊCHE

Un hébergement dédié à la pratique de la pêche

Qu'est ce qu'un Hébergement Pêche ?

- ➔ Accueil personnalisé à proximité d'un ou plusieurs lieux de pêche.
- ➔ Services avec une mise à disposition d'un local spécifique sécurisé pour stockage et séchage du matériel de pêche.
- ➔ Une accessibilité à la pratique de la pêche facilitée par la délivrance de cartes de pêche, documentations spécifiques.

2 Hébergements en cours de labellisation

5 Hébergements ont été renouvelés (visite quinquennale)

1 Hébergement a perdu la labellisation

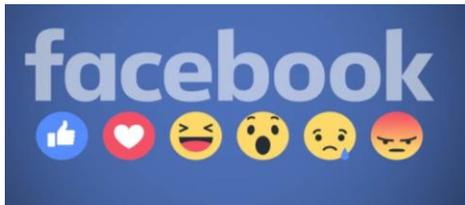
17 Hébergements labellisés

Assemblée Générale 2023 – Activités du pôle communication en 2022



LA PAGE FACEBOOK

Communiquer avec les outils d'aujourd'hui



Certains de nos adhérents utilisent les réseaux sociaux pour trouver des renseignements, poser des questions, organiser des séjours... Il est donc important pour la Fédération d'être présente. Notre page se porte plutôt bien au regard du nombre de personnes qui la suivent.



Assemblée Générale 2023 – Activités du pôle communication en 2022



FORMATION DES ELUS « RÉSEAU PÊCHE »

Un temps de formation interne au réseau associatif

4 sessions de 1h30



- Lundi 27 Juin à 18h30 à l'Office de Tourisme de Font-Romeu
- Jedi 30 Juin à 18h30 à la Maison de la Pêche à Millas
- Mardi 5 Juillet à 18h30 à l'Espace Méditerranée d'Amélie les Bains
- Samedi 9 Juillet à 10h00 à la Maison de la Pêche à Millas

Fonctionnement du RÉESEAU ASSOCIATIF PÊCHE (organisation de la pêche en France, rôles et missions...)

Utilisation de l'outil de VENTE DE CARTES DE PÊCHE (listes d'adhérents, accès aux statistiques, envois de flash-info, création de comptes dépositaires...).

Assemblée Générale 2023 – Activités du pôle communication en 2022



LA PAGE INSTAGRAM

Un nouveau réseau social pour pêche66



Compte à rebours pour lancer la page Instagram depuis la page Facebook avec l'annonce du concours photo 2023



Assemblée Générale 2023 – Activités du pôle communication en 2022



NOUVELLE CHARTE GRAPHIQUE

Être identifié d'un seul coup d'œil 😊



Signatures pour les mails



ARTICLE SEMAINE 7
DE NOUVELLES
FONCTIONS POUR LE
PRÉSIDENT

Même visuel pour illustrer les articles



#PECHE66

Un logo pour les communications non institutionnelles avec #PECHE66



Un visuel à notre image

Assemblée Générale 2023 – Activités du pôle communication en 2022



NOUVELLE CHARTE GRAPHIQUE

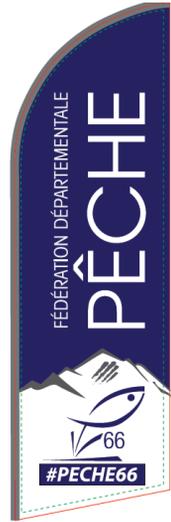
Être identifié d'un seul coup d'œil 😊



Des vestes pour être identifiés rapidement



Des nouvelles plaques pour la pêche en barque avec notre identité visuelle.



Des oriflammes pour être facilement identifié

Assemblée Générale 2023 – Activités du pôle communication en 2022



LA COM' AU TRAVERS DE LA VIDÉO

Utiliser les outils de notre temps pour communiquer

⌚ LA MINUTE DE #PECHE66 ⌚



LA MINUTE DE PECHE66 #3 : LA MINUTE DE PECHE66 #2 LA MINUTE DE PECHE66 #1

DIFFUSION VIA NOS CANAUX DE COMMUNICATION



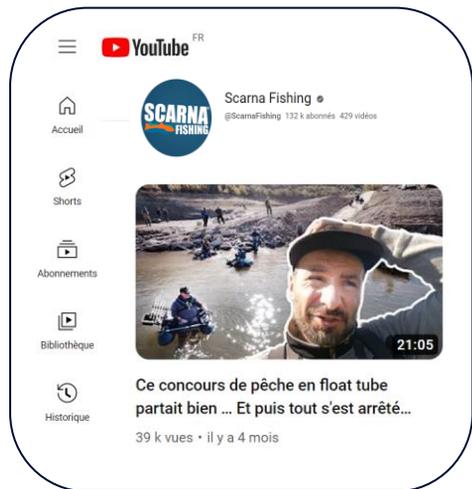
1 minute pour connaître l'actualité de la Fédération de pêche, via des interlocuteurs différents.

Assemblée Générale 2023 – Activités du pôle communication en 2022



LA COM' AU TRAVERS DE LA VIDÉO

Utiliser les outils de notre temps pour communiquer



39 522 VUES

Assemblée Générale 2023 – Activités du pôle communication en 2022



CRÉATION DU PLAN DE COMMUNICATION 2023

Un travail en concertation avec les membres de la commission

QUELQUES PROJETS 2023...

Objectifs - Cibles - Outils



REFONTE POINT INFO PÊCHE



Assemblée Générale 2023 – Activités du pôle communication en 2022

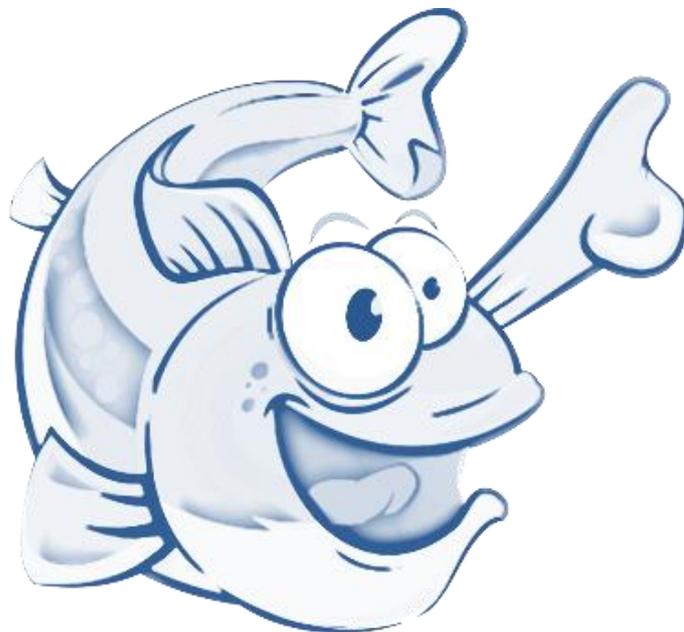


ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2023

- RAPPORT D'ACTIVITÉS -

GARDERIE

*Par Bastien PERINO
Agent de Développement*





RAPPORT D'ACTIVITÉS **GARDERIE 2022**

*Information, Sensibilisation,
Contrôle et Surveillance des
Pêcheurs*



- La garderie des Pyrénées-Orientales en 2022 :



✓ 2 Agents de la Fédération;



✓ L' Association des Gardes Pêche Particuliers des Pyrénées Orientales (AGPPPO): 25 gardes pêche particuliers d'AAPPMA formés et habilités;



✓ Dans le cadre du partenariat FDPMA66 / Gendarmerie : la brigade de Gendarmerie Nautique de St Cyprien.

Assemblée Générale 2023 – Activités du pôle GARDERIE en 2022



- La formation des gardes pêche particuliers :



Organisée par la Fédération à destination des candidats présentés par les Présidents d'AAPPMA, elle s'articule en 2 temps :

- ✓ Le test d'aptitude préalable :
le 04/06/22 au Centre Piscicole de SAHORRE.

- ✓ La formation administrative spécifique pêche :
 - Modules 1 et 3 organisés le 10/12/22 à SAHORRE,
 - Modules complémentaires 1 et 3 « in situ » janvier 2023.



Assemblée Générale 2023 – Activités du pôle GARDERIE en 2022



- Le suivi administratif des agréments :

L'agrément départemental des gardes pêche particuliers est effectif durant 5 ans.

Les dossiers sont instruits par la Fédération puis, validés par les services de la Préfecture des Pyrénées-Orientales et, du Tribunal Judiciaire de Perpignan.

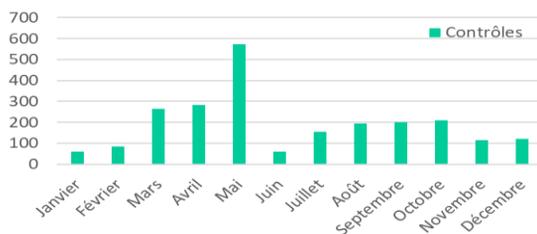
Pour 2022 :

- ✓ 5 demandes de premier agrément (session formation 2022),

- ✓ 3 renouvellements d'agréments départementaux.

Assemblée Générale 2023 – Activités du pôle GARDERIE en 2022

- Collaboration AGPPPO / FDPPMA66 :



MOIS :	<u>1</u>	<u>2</u>	<u>3</u>	<u>4</u>	<u>5</u>	<u>6</u>	<u>7</u>	<u>8</u>	<u>9</u>	<u>10</u>	<u>11</u>	<u>12</u>	TOTAL:
CONTRÔLES :	60	85	265	284	573	61	156	196	202	211	115	121	2329

Contrôles pêcheurs 2022 en chiffres...

- ✓ 2329 contrôles sur l'année ;
- ✓ Ouverture des rivières de 1° Catégorie Piscicole du 12/03/22 : 217 contrôles, 14 GPP mobilisés ;
- ✓ Ouverture du Brochet 30/04/21: 86 contrôles, 4 GPP et 2 Gendarmes mobilisés ;
- ✓ Ouverture des lacs d'altitudes du 28/05/22 : 507 contrôles, 16 GPP, 2 Gendarmes et 2 Agents Réserves Naturelles mobilisés.

Assemblée Générale 2023 – Activités du pôle GARDERIE en 2022

- Collaboration AGPPPO / FDPPMA66 :



- Synthèse Contrôles / Catégories Piscicoles...

MOIS	<u>1</u>	<u>2</u>	<u>3</u>	<u>4</u>	<u>5</u>	<u>6</u>	<u>7</u>	<u>8</u>	<u>9</u>	<u>10</u>	<u>11</u>	<u>12</u>	TOTAL 2022
Contrôles 1° Catégorie :	0	0	143	119	532	59	116	134	82	30	0	0	1215
Contrôles 2° Catégorie :	60	85	122	165	41	2	40	62	120	181	115	121	1114
Total Contrôles :	60	85	265	284	573	61	156	196	202	211	115	121	2329



Assemblée Générale 2023 – Activités du pôle GARDERIE en 2022

Collaboration AGPPPO / FDPMA66



Ouverture des rivières de 1^{er} Catégorie:

- 217 contrôles,
- 14 GPP mobilisés.

SYNTHESE SURVEILLANCE OUVERTURE 1 ^{er} CATEGORIE : 12/03/2022					
SECTEURS :	GARDES :	SITES :	CONTRÔLES :	CAPTURES :	PV, INFRACTION :
PLAINE	RENARD Guillaume	Villeneuve de la Raho	19	47 TAC	
	BONAFOS Marcel	Millas	61	101 TAC	
	TOTAL PLAINE :		80	148 TAC	0
CONFLENT	MILLAN Julien	PPL Plan d'eau des Escoumes	23	26 TAC	
	JULIA Claude	PPL Ille sur Têt	37	51 TAC 2 TRF	
	RUIZ Thibaut	PPL Têt Rodès	13	6 TAC	
	MILLAN Julien	PPL Têt Marquixanes	12	37 TAC 2TRF	
TOTAL CONFLENT :		85	120 TAC et 4 TRF	0	
VALLESPIR	COMMES Jean Pierre PERINO Bastien	PPL Ortaffa	0	0	
		Villelongue dels Monts	2	0	
		PPL Le Boulou	0	0	
		PPL Céret Reynés	0	0	
		PPL Amélie les bains	6	5 TAC	
		No Kill Amélie les bains	2	0	
		PPL Arles / Tech	15	12 TAC 1 TRF	
		Can Partere	1	0	
		PPL St Laurent de Cerdans	0	0	
		PPL Le Tech	4	5 TAC	
PPL Prats de Mollo	0	0			
TOTAL VALLESPIR :		30	22 TAC et 1 TRF	0	
CERDAGNE	DE MAURY André MARANGES Michel	No Kill Caldégas Segre	0	0	
		Brangoly	0	0	
		Angoustrine	0	0	
	BAQUE Marcel TOUCHET André	Têt	4	0	
		Egat	0	0	
		Targassonne	0	0	
	POUNTOUNET Erik	Eyne	0	0	
		Pont de Bau	2	0	
		Saillagouse	0	0	
		Uo	0	0	
TOTAL CERDAGNE :		6	0	0	
CAPCIR	VIVAS Michel	Aude	13	16 TRF	
		Galbe	3	2 TRF	
		TOTAL CAPCIR :		16	18 TRF
TOTAL SORTIES :			217 contrôles	290 TAC 23 TRF	0 PV

Assemblée Générale 2023
Activités du pôle GARDERIE en 2022

Collaboration AGPPPO / FDPMA66 :



Ouverture des lacs de montagne :

- 507 contrôles ;
- 16 GPP, 2 Gendarmes, 2 Agents Réserves Naturelles ;
- 3 PV.

SYNTHESE SURVEILLANCE Week-end OUVERTURE LACS DE MONTAGNE 2022							
DATE:	SECTEURS :	GARDES :	SITES :	CONTRÔLES :	CAPTURES :	PV, INFRACTION :	
Vendredi Ouverture 27/05/22	MADRES	Réserves Naturelles SALVADOR Olivier GAUNDO Olivier	Col de Portus	Circulation Pistes et Stationnement, Feux			
	TOTAL MADRES :			20 Véhicules		0	
Ouvverture MONTAGNE 28/05/22	CAPCIR	DI SCALLA Sébastien BAILLIS Rémi	Puyvalador	1		1 PV : Période interdite	
	TOTAL CAPCIR :			1		1 PV	
	Rivières CAPCIR GARROTXES	MAUME Michel	Rivière Sansa	1			
			Aude	1			
			Uadure	0			
			Galbe	0			
	TOTAL CAPCIR GARROTXES :			2	0	0	
	CARLIT	BAQUE Marcel	Viver	2			
			Dugues	11			
			Castella	2			
COMMES Jean-Pierre SINTES Olivier		Trebens	1				
		Soubirans	5		1 TRF		
		Long	3				
TOTAL CARLIT :			48	8 TRF	0		
CAPCIR	GENDARMERIE Nautique VIVAS Michel	PPL Ticou	17	60 TAC			
		PPL Calvet	25	68 TAC			
		Barrage de Matemale	155	92 TAC 5 TRF			
TOTAL CAPCIR :			197	220 TAC 5 TRF	0		
BOUILLOUSES	COMMES Jean Pierre SINTES Olivier	Long d'en bas	8	0			
		Noir d'en bas	7	1 TRF			
		Pradeilles	67	29 TRF			
	DI SCALLA Sébastien RUIZ Thibaut	Barrage des Bouillouses	70	28 TRF 4 TAC			
		Racou	6	14 TRF dont 1 conservée			
		Grave	2	0			
TOTAL BOUILLOUSES :		160	72 TRF 4 TAC	0			
AUDE	BAILLIS Rémi POUNTOUNET Erik	Balmette	5	0			
		Boutassous	2	2 TRF no kill			
		Esparbé	10	1 TRF			
		Petite Llose	2	5 TRF no Kill			
		Canard	0	0			
TOTAL AUDE :		19	8 TRF (dont 1 conservée)	0			
CAMPORELLS	VIVAS Michel	Grand Camporells	3	1 TRF no kill			
		Lac du Refuge	3	2 TRF conservées 5 TRF en No Kill			
		TOTAL CAMPORELLS :		6	2 TRF et 6 TRF no kill	0	
Dimanche Ouverture 29/05/22	CARLIT	DI SCALLA Sébastien MORENO Benoît	Noir d'en Haut	10			
			Long	10			
			Dougnès	10			
			Trebens	5			
			Castella	5			
			Llat	5			
			Sec	0			
			Coumasse	0			
			Viver	0			
			Sobirans	0			
			TOTAL CARLIT :		45	Peu de captures	0
MADRES	JULIA Claude PERINO Bastien	Clot	8	8 TRF			
		Estelat	8	9 TRF			
		Negre	13	24 TRF	2 PV: Défauts de Cartes		
TOTAL MADRES :		29	41 TRF	2 PV			
TOTAL SORTIES :			507 Contrôles	142 TRF et 224 TAC	3 PV		

Assemblée Générale 2023
Activités du pôle GARDERIE en 2022

- **Partenariat FDPPMA66 / Gendarmerie Navique:**



✓ 283 contrôles en collaboration,
✓ 2 PV Pêche.



Assemblée Générale 2023 – Activités du pôle GARDERIE en 2022

- **Collaboration AGPPPO / FDPPMA66 :**



- **Synthèse procès verbaux / infractions...**



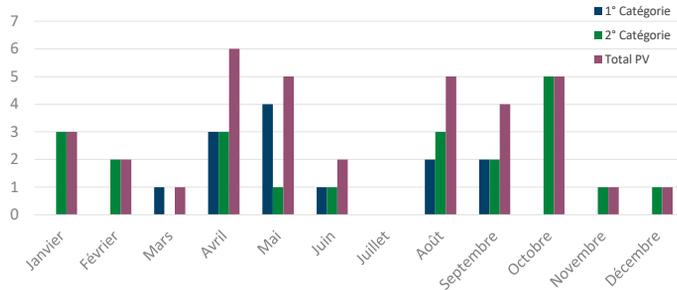
INFRACTIONS 2022	
Motif de l'infraction :	Nombre :
Défaut de carte de pêche :	23
Pêche en réserve :	3
Mode de pêche prohibé :	2
Pêche sans l'autorisation du détenteur du droit de pêche :	3
Pêche de poissons n'ayant pas la taille réglementaire :	4
Pêche avec un nombre de lignes supérieur au nombre autorisé :	2
Pêche en période d'interdiction :	2
Nombre de captures supérieur au nombre autorisé :	2
Pêche sans réciprocité :	1
TOTAL :	42 Infractions / 35 PV

Procès-Verbaux 2022	GARDE	
	AGPPPO	FDPPMA
Sous- total :	7	28
TOTAL :	35 PV	

Assemblée Générale 2023 – Activités du pôle GARDERIE en 2022

- Collaboration AGPPPO / FDPPMA66 :

- Synthèse procès verbaux / catégorie piscicole / période...



MOIS :	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	TOTAL:
PV													
1^{re} Catégorie :	0	0	1	3	4	1	0	2	2	0	0	0	13
2^e Catégorie :	3	2	0	3	1	2	0	3	2	5	1	1	22
TOTAL PV :	3	2	1	6	5	2	0	5	4	5	1	1	35

Assemblée Générale 2023 – Activités du pôle GARDERIE en 2022

- Collaboration AGPPPO / FDPPMA66 :

- Synthèse procès verbaux / localisation...



Localisation Procès-Verbaux 2022 :		
SECTEUR :	SITE :	NOMBRE :
PLAINE	Villeneuve de la Raho	5
	Villelongue dels Monts	3
	Bouzigues à St Féliu	1
	TOTAL PLAINE :	9
FENOUILLEDES	Agly Amont	1
	Barrage de Caramany	6
	TOTAL FENOUILLEDES :	7
CONFLENT	Barrage de Vinça	3
	Escoumes	2
	Plan d'eau de Prades	3
	Gorg Negre D'Evol	2
	Le Nohèdes	1
	Le Caillan	1
	Le Mantet	1
	TOTAL CONFLENT :	13
CAPCIR	Barrage de Matemale	2
	Le Galbe	1
	Barrage de Puyvalador	3
	TOTAL CAPCIR :	6
		TOTAL : 35 PV

Assemblée Générale 2023 – Activités du pôle GARDERIE en 2022



- Collaboration AGPPPO / FDPPMA66 :

- Synthèse PV/contrôles / localisation / période...



MOIS	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	TOTAL 2022
PV 1° Catégorie :	0	0	1	3	4	1	0	2	2	0	0	0	13
Contrôles 1° Catégorie :	0	0	143	119	532	59	116	134	82	30	0	0	1215
PV 2° Catégorie :	3	2	0	3	1	2	0	3	2	5	1	1	22
Contrôles 2° Catégorie :	60	85	122	165	41	2	40	62	120	181	115	121	1114
Total PV :	3	2	1	6	5	2	0	5	4	5	1	1	35
Total Contrôles :	60	85	265	284	573	61	156	196	202	211	115	121	2329

Assemblée Générale 2023 – Activités du pôle GARDERIE en 2022



- Collaboration AGPPPO / FDPPMA66 :

- Synthèse procès verbaux / contrôles / années...



ANNEE :	2020	2021	2022
PV :	20	34	35
	-	↗	↗
CONTRÔLES :	n-c	2652	2329
	-	↗	↘

Assemblée Générale 2023 – Activités du pôle GARDERIE en 2022

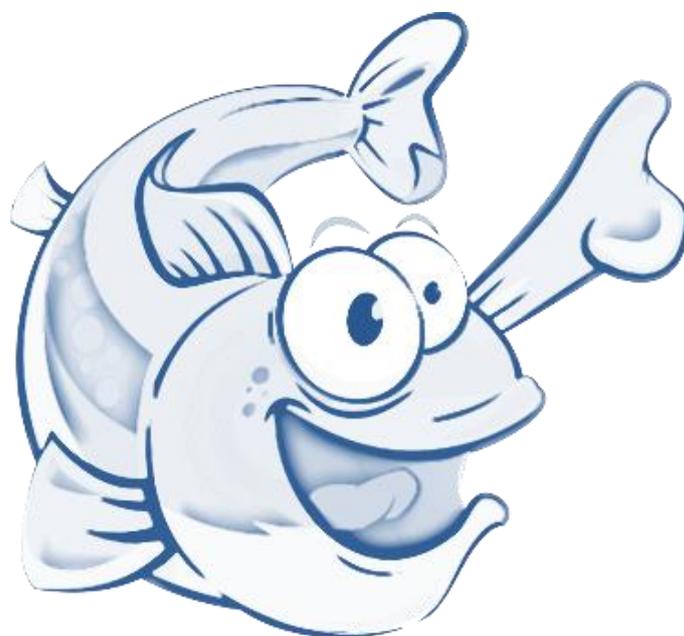


ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2023

- RAPPORT D'ACTIVITÉS -

ANIMATION

*Par Xavier HIEU
Agent de Développement*





ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2023

Activités du Pôle
Départementale d'Initiative
Pêche et Nature en 2022



• LA MAISON PÊCHE NATURE

DEPUIS 2013, LA MAISON PÊCHE NATURE ACCUEILLE LES LOCAUX DU PÔLE DÉPARTEMENTAL D'INITIATIVE PÊCHE ET NATURE (PDIPN). SON EMPLACEMENT GÉOGRAPHIQUE, SA PROXIMITÉ AVEC LES PLANS D'EAU DE MILLAS ET SES ÉQUIPEMENTS EN FONT UN OUTIL ADAPTÉ.

**C'EST DEPUIS CE SIÈGE QUE
S'ORGANISE :**

- LES ANIMATIONS SCOLAIRES
- LES ANIMATIONS PÉRISCOLAIRES
- LES ANIMATIONS AUTRES PUBLICS
- LES ESTIV'PÊCHE



- LES STAGES PÊCHE NATURE
- LES STAGES THÉMATIQUES
- LES MANIFESTIONS
- LES CONCOURS DE PÊCHE
- LES ÉVÉNEMENTS NOTABLES DU PÔLE ANIMATION

Assemblée Générale 2023 – Activités du pôle animation en 2022



• LES ANIMATIONS SCOLAIRES

DEPUIS 2019, LA FÉDÉRATION POSSÈDE L'AGRÈMENT ÉDUCATION NATIONAL QUI LUI PERMET D'INTERVENIR EN CLASSE POUR PROMOUVOIR L'ÉDUCATION À L'ENVIRONNEMENT AU DÉVELOPPEMENT DURABLE. ELLE INITIE AUSSI BIEN SUR LE CYCLE DE L'EAU, LA VIE D'UNE RIVIÈRE QUE LA PÊCHE SUR LE TERRAIN.



8 dates avec des classes
d'environ 28 enfants par
animation soit 224 enfants
touchés via le milieu
scolaire.
(Certains enfants sont
passés sur deux dates).

Classe de l'école Pau Casals de Saint-Estève en sortie terrain à Millas

Assemblée Générale 2023 – Activités du pôle animation en 2022



• LES ANIMATIONS PÉRISCOLAIRES

10 dates avec des groupes d'environ 20 enfants par animation soit 200 enfants touchés via le milieu périscolaire. (Certains enfants sont passés sur deux ou trois dates).



Assemblée Générale 2023 – Activités du pôle animation en 2022



• LES ANIMATIONS AUTRES PUBLICS

LA FÉDÉRATION A POUR PRINCIPE DE PROMOUVOIR LA PÊCHE AUPRÈS DE TOUS. ELLE RÉPOND DONC À DIFFÉRENTES DEMANDES ET ADAPTE LE CONTENU DE CES ANIMATIONS. EN 2022 LE PÔLE DÉVELOPPEMENT EST INTERVENU AUPRÈS DE :

- L'IME DE PERPIGNAN

- L'ITEP DE NÉFIACH

- L'ITEP DE TOULOGES



17 dates soit 136 personnes touchées de milieux spécifiques



Assemblée Générale 2023 – Activités du pôle animation en 2022



• LES ESTIV'PÊCHE :



Millas le 17 août

Vinça le 18 août

13 dates avec 71 personnes inscrites sur les secteurs de Prades, Vinça et Millas.

Assemblée Générale 2023 – Activités du pôle animation en 2022



• LES STAGES PÊCHE NATURE :

NOUVEAUTÉ 2022 : CRÉATION D'UN 2^{ÈME} GROUPE GÉRÉ PAR XAVIER : LE GROUPE PERFECTIONNEMENT À DESTINATION DES JEUNES QUI SOUHAITENT ALLER PLUS LOIN DANS LA TECHNIQUE / ET TOUJOURS LE GROUPE DÉCOUVERTE PRIS EN CHARGE PAR JÉRÉMY !



2 de cycles de 13
mercredi après-midi avec
en moyenne **8 enfants**
soit **312 prestations**
individuelles !

Assemblée Générale 2023 – Activités du pôle animation en 2022



• LES STAGES THÉMATIQUES PÊCHE :

SUITE AU SUCCÈS DU PREMIER STAGE EN 2021, LE PÔLE ANIMATION AVEC L'ACCORD DE LA FÉDÉRATION A MULTIPLIÉ LES STAGES DE CE TYPE SUR L'ANNÉE 2022, LA RÉUSSITE DE CETTE PRESTATION RESTE AU RENDEZ-VOUS !

5 stages de 3
jours avec **38**
jeunes et
adolescents
inscrits



Assemblée Générale 2023 – Activités du pôle animation en 2022



• LES STAGES THÉMATIQUES PÊCHE :

LA VÉRITABLE ATTRACTION CETTE ANNÉE SUR CES STAGES ET À LA FÉDÉRATION, C'EST LA PROPOSITION DE PÊCHE EN FLOAT-TUBE / **GRANDE NOUVEAUTÉ 2022 !**



À VENIR EN 2023...

Un grand **Merci** à tout les bénévoles qui sont venus prêter main forte sur ces stages afin de former les pêcheurs de demain !

Assemblée Générale 2023 – Activités du pôle animation en 2022



• LES MANIFESTATIONS :

SUITE À UNE ANNÉE SANS MANIFESTATIONS EN 2021 ENTRE-AUTRE À CAUSE DE LA PANDÉMIE, 2022 AURA PERMIS AU PÔLE ANIMATION DE RENOUER AVEC LE GRAND PUBLIC !

MANIFESTATIONS	OBSERVATIONS
Fête de la Pêche 2022	Environ 150 personnes touchées durant la journée. 10 stands. 5 AAPPMA représentées.
Fête de la Nature Conseil Départemental	Stand de la Fédération sur le barrage de l'Agly, Renfort de l'AAPPMA de Saint-Paul et des Fenouillèdes. Environ 50 personnes touchées.
Festi'Conflent	Renfort de la Fédération auprès de l'AAPPMA du bas Conflent à Vinça. Environ 100 personnes touchées.
Fête de la Nature Matemale	Renfort logistique de l'AAPPMA La truite Capcinoise. Première fois que la Fédération intervient sur cette manifestation.
Concours enfants Lac de Calvet	Renfort de la Fédération auprès de l'AAPPMA La truite Capcinoise. 30 personnes touchées.



Merci aux AAPPMA de répondre présents sur ces événements !

Assemblée Générale 2023 – Activités du pôle animation en 2022



• LES ÉVÉNEMENTS NOTABLES DU PÔLE ANIMATION :

LE PÔLE ANIMATION PARTICIPE ACTIVEMENT AUX DÉVELOPPEMENT DU LOISIR PÊCHE MAIS AUSSI À LA PROTECTION DES MILIEUX AQUATIQUES.



Signature d'une convention de droit de pêche sur l'étang de Saint-Estève entre la Fédération, la ville et l'AAPPMA de Perpignan !

Mise en place d'une **Commission Animation / Manifestation.**

3 réunions en 2022 !

Participation à un projet de plantation de nénuphars lancé par la commission 2^{de} catégorie !

Participation aux opérations d'empoissonnement de la Fédération.



Assemblée Générale 2023 – Activités du pôle animation en 2022

**MERCI AUX BÉNÉVOLES
DES DIFFÉRENTES AAPPMA
POUR LEUR SOUTIEN SUR LE PÔLE
ANIMATION DURANT LES DIFFÉRENTES
INTERVENTIONS ET LES RÉUNIONS À LA
FÉDÉRATION. MERCI PLUS PARTICULIÈREMENT
À BENJAMIN DOMENECH POUR SON
IMPLICATION SUR LE PÔLE.**

MERCI DE VOTRE ATTENTION

RENDEZ-VOUS EN 2023....



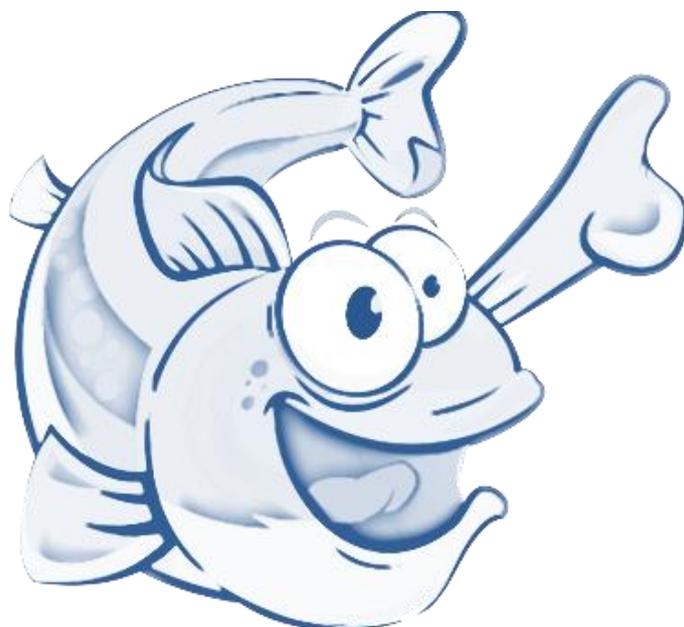


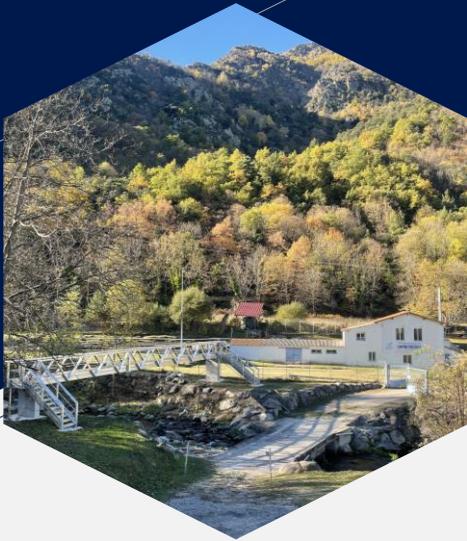
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2023

- RAPPORT D'ACTIVITÉS -

REPEUPLEMENT ET PISCICULTURE

*Par Nicolas PROCACCI
Pisciculteur*





ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2023

Pisciculture et
Repeuplement 2022

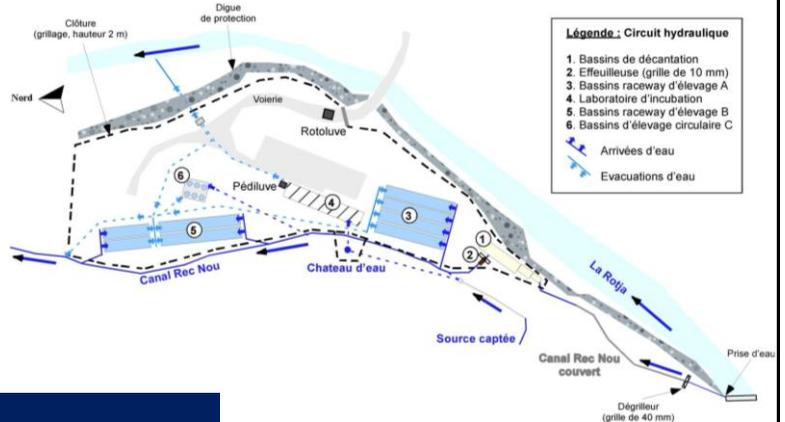


PRODUCTION DU CENTRE PISCICOLE

UN ÉLEVAGE DE SOUCHES LOCALES DE TRUITES POUR LE REPEUPLEMENT

- Classée en **zone indemne de maladie infectieuse** des animaux aquatiques (NHI/SHV)
- Dispose d'un **agrément zoo-sanitaire** communautaire
- **Limite l'accès** du site aux véhicules et aux personnes afin d'éviter la prolifération de maladies présentes dans les départements voisins (ex : PKD)

Les aléas climatiques :
En 2022, la sécheresse a engendré une gestion particulière de l'élevage



Assemblée Générale 2023- Pisciculture et Repeuplement 2022



PRODUCTION DU CENTRE PISCICOLE

UN ÉLEVAGE DE SOUCHES LOCALES DE TRUITES POUR LE REPEUPLEMENT

- La **production de souches locales** nécessite un roulement dans les générations de poissons dans l'établissement et donc **un stock**.

Espèces	Numéro bassin	Numéro de lot	Age	Unité	Quantité
Truites Arc-en-ciel "Bouillouses"	A4	TAC/01/03/18	4+ et plus	kg	400
	A1	TAC/01/03/19	3+	kg	1 500
	A2	TAC/01/03/2020	2+	kg	4 000
	A3	TAC/01/03/2021	1+	nombre	5 000
	C3	TAC/01/03/2022	0+	nombre	6 000
Truites Fario "Carança"	B2	TF/01/11/17+18	5+ et plus	kg	2 500
	B1	TF/01/11/18	4+	kg	1 500
	B3	TF/01/11/19	3+	kg	5 000
	B4	TF/01/11/20	2+	kg	4 000
	C2	TF/01/11/21	1+	nombre	5 000
	Auges	TF/01/11/22	œufs	nombre	500 000



Stock au 31-12-2022

Assemblée Générale 2023- Pisciculture et Repeuplement 2022



PRODUCTION DU CENTRE PISCICOLE

UN ÉLEVAGE DE SOUCHES LOCALES DE TRUITES POUR LE REPEUPLEMENT

- Pontes des farios Novembre 2022



Assemblée Générale 2023- Pisciculture et Repeuplement 2022



PRODUCTION DU CENTRE PISCICOLE

ESSAI DE REPEUPLEMENT À L'AIDE D'ALEVIBOX

- Sur le secteur de l'AAPPMA de Vinça
 - ✓ 2021: Alevibox placée sur la Lentilla à Los Masos
-> Résultats décevants
 - ✓ 2022: Changement de lieux: Alevibox placée sur la Rabasse
-> Résultats encourageants



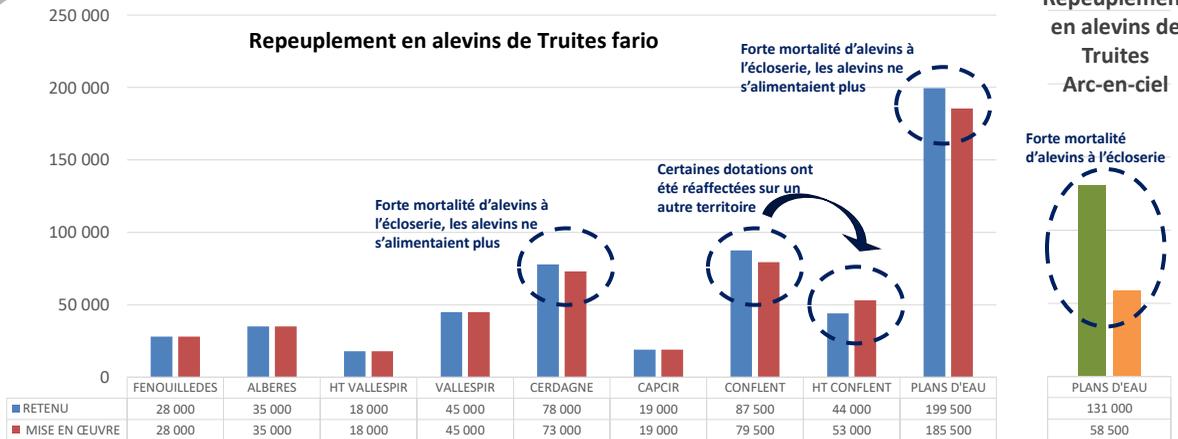
- Sur le secteur de l'AAPPMA de Serralongue
 - ✓ 2021: Alevibox placée sur la rivière de Cortals
-> Résultats très encourageants
 - ✓ 2022: Alevibox placée sur la rivière de Cortals
-> Pas de pêche réalisée (débit trop faible)

Assemblée Générale 2023- Pisciculture et Repeuplement 2022



PRODUCTION DU CENTRE PISCICOLE

SYNTHÈSE DES REPEUPEMENTS EN RIVIÈRES ET PLANS D'EAU



- 93,4 % des dotations en truites farios ont pu être immergées et 44,6 % des dotations en truites arc-en-ciel

Assemblée Générale 2023- Pisciculture et Repeuplement 2022

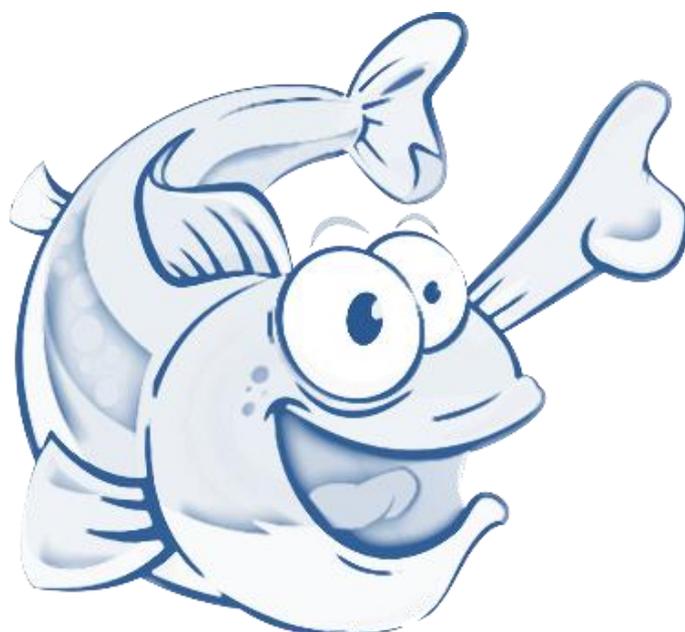


ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2023

- RAPPORT D'ACTIVITÉS -

PÊCHES ÉLECTRIQUES

*Par Michel VIVAS
Garde-Pêche et Technicien*





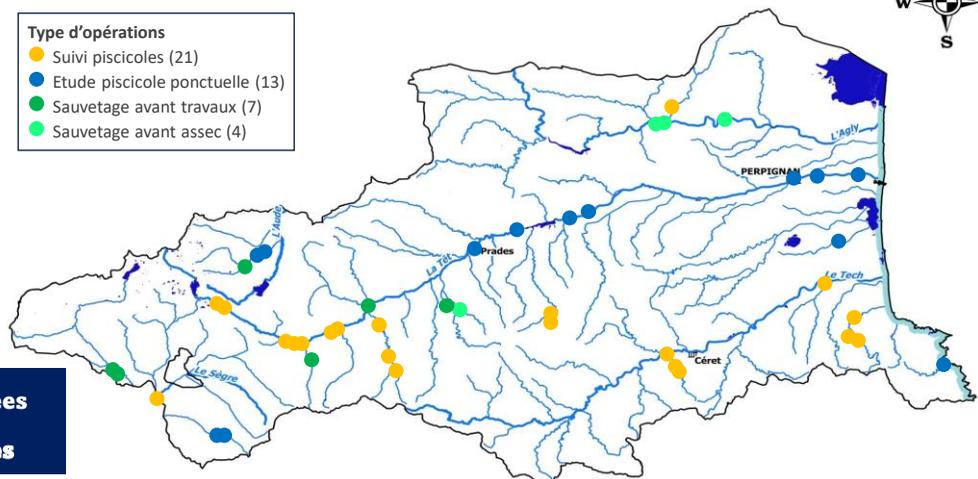
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2023

Campagne de Pêches
électriques 2022



CARTOGRAPHIE DES PÊCHES ÉLECTRIQUES 2022

- Type d'opérations
- Suivi piscicoles (21)
 - Etude piscicole ponctuelle (13)
 - Sauvetage avant travaux (7)
 - Sauvetage avant assec (4)



45 Stations pêchées
34 jours de pêches

-> Résultats détaillés en annexe

Assemblée Générale 2023- Campagne de Pêches électriques 2022

ÉTUDES PISCICOLES PONCTUELLES

ÉTUDE « PGRE TÊT » : LA TÊT À PRADES, PERPIGNAN ET BOMPAS



3 Stations pêchées



Assemblée Générale 2023- Campagne de Pêches électriques 2022

SUIVI PISCICOLE

SUIVI PISCICOLE MENÉ POUR LA SHEM

-> Résultats détaillés en annexe



6 Stations pêchées
3 jours de pêches

Assemblée Générale 2023- Campagne de Pêches électriques 2022



SUIVI PISCICOLE

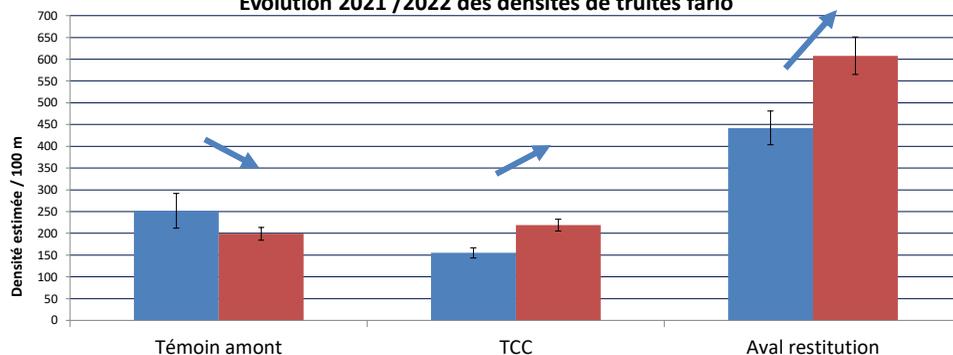
SUIVIS PISCICOLES NYER-MANTET -> Résultats détaillés en annexe

Depuis 2009, suivis de l'incidence de la prise d'eau de Nyer-Mantet :

- Station Témoin (Aval du village de Mantet et aval Caret)
- Station TCC (Aval immédiat de la prise d'eau)
- Station Aval (Aval de la restitution dans le village de Nyer)



Evolution 2021 /2022 des densités de truites fario



Assemblée Générale 2023- Campagne de Pêches électriques 2022



SUIVI PISCICOLE

PÊCHES DU RÉSEAU COMPLÉMENTAIRE DE SUIVI RÉALISÉ POUR L'OFB



4 Stations pêchées
4 jours de pêches
15 espèces capturées

Assemblée Générale 2023- Campagne de Pêches électriques 2022

PÊCHES DE SAUVETAGE AVANT TRAVAUX



Riberole à Prats-Balaguer

0,6 kg de truites
soit 29 poissons



Carol à Latour de C.

15,8 kg de truites
soit 299 poissons



fabre frères

Cabrils à Olette

1,6 kg de truites
soit 85 poissons



23 kg de poissons sauvés
Soit 608 poissons
7 jours de pêches



Lladure à Formiguères

1,5 kg de truites
soit 72 poissons



Cady à Corneilla de C.

3,5 kg de poissons sauvées
soit 123 poissons



Assemblée Générale 2023- Campagne de Pêches électriques 2022

PÊCHES DE SAUVETAGE AVANT ASSEC



352 kg de poissons sauvés
4 jours de pêches

Riv. St Vincent à Vernet

06-08-22

2,5 kg de truites



Agly à Espira de l'Agly

08-12-22

180 kg de poissons

Agly à Espira de l'Agly

10-11-22

70 kg de poissons

Agly à Estagel

03-11-22

100 kg de poissons



Assemblée Générale 2023- Campagne de Pêches électriques 2022



SYNTHÈSE PAR TYPE D'OPÉRATION

Etudes piscicoles ponctuelles : 13 opérations	
Opérations "en régie" : 8 opérations Etat des lieux après pollution sur la Lladure : 2 Etat des lieux sur la Vanéra : 2 Pêche de démonstration sur l'Agouille de la Mer : 1 Suivi PGRE Têt : 3	Opérations / prestations : 5 opérations Sondage par pêche électrique au pont de Canet : 1 Etat des lieux avant travaux sur la Baillaury : 1 Etude T6 pour Téléos : 3
Suivis piscicoles : 21 opérations	
Opérations "en régie" : 8 opérations Suivi Front de colonisation de l'Anguille de la Massane : 3 Suivi avant travaux sur la Vaillères : 3 Suivi des essais de repeuplement : 2	Opérations / prestations : 13 opérations Suivi piscicole sur la Têt amont pour la SHEM : 6 Suivi piscicole RCS pour l'OFB : 4 Suivi piscicole de la Riv. de Nyer : 3
Sauvetages de poissons : 11 opérations	
Opérations "en régie" : 4 opérations Sauvetage avant assec : - Sur l'Agly aval : 3 - Sur la rivière St-Vincent : 1	Opérations / prestations : 7 opérations Sauvetage avant travaux : - Lladure à Formiguères (Hydrostadium) : 1 - Cady à Corneilla de C. (Cazal Tp) : 1 - Cabrils à Olette (Fabre frères) : 1 - Riberole à Prats-Balaguer (SHEM) : 1 - Carol à Latour de C. (Mairie) : 3

Assemblée Générale 2023- Campagne de Pêches électriques 2022



SYNTHÈSE DU TEMPS DE TERRAIN DÉDIÉE AUX CAPTURES

Equipes techniques	Nombre de sites pêchés	Nombre de jours de terrain correspondant
Pôle technique de la FDPPMA / bénévoles habilités des AAPPMA	38	28
Pôle technique de la FDPPMA / BE Aquascop et Téléos	7	6
Total	45	34

Nb : Le nombre de jours indiqués n'inclut pas le temps de préparation du matériel avant chaque opération, la demande d'arrêté préfectoral et la logistique, ni le contrôle APAVE annuel du matériel.

Ont participé aux opérations :

- 5 salariés
- 5 techniciens du bureau d'étude « Aquascop » + 5 salariés (FDPPMA 11) + 10 techniciens du bureau d'étude « Téléos »
- 28 bénévoles des AAPPMA « habilités à pratiquer les pêches électriques », Ainsi que de nombreux bénévoles des AAPPMA territorialement concernées

Soit **123** « Hommes Jours » de bénévole habilité et **98** « Hommes Jours » de technicien fédéral.

Assemblée Générale 2023- Campagne de Pêches électriques 2022

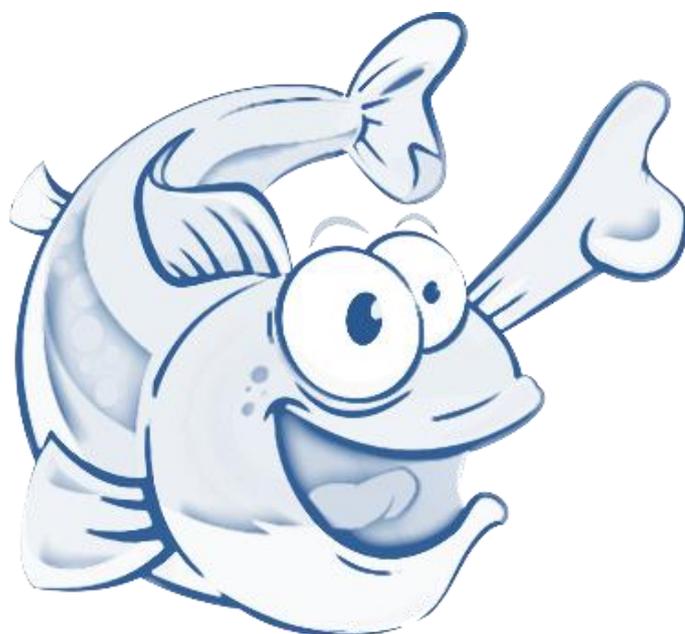


ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2023

- RAPPORT D'ACTIVITÉS -

PÔLE TECHNIQUE

*Par Adeline HERAULT
Technicienne - Hydrobiologiste*





ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2023

Activités du Pôle Technique
en 2022



PRESTATIONS TECHNIQUES POUR LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL 66

SUIVI DE LA PASSE À POISSONS DE CANET-EN-ROUSSILLON



- Suivi photographique du fonctionnement de l'ouvrage
- Demande d'intervention en cas d'embâcles



Avant



Après



18 visites de terrain

5 interventions d'entretien



Assemblée Générale 2023- Activités du pôle technique en 2022

PRESTATIONS TECHNIQUES POUR LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL 66

ÉTUDE : ENJEUX PISCICOLES AVANT LA RÉFECTION DU PONT DE CANET



- Dresser un état des lieux de la présence de frayères et des habitats piscicoles sur les espèces à enjeux
- Sondage par pêche électrique pour chercher la présence de **Lamproie de Planer**
- Propositions et recommandations sur la mise en œuvre des travaux (ERC : Eviter Réduire Compenser)



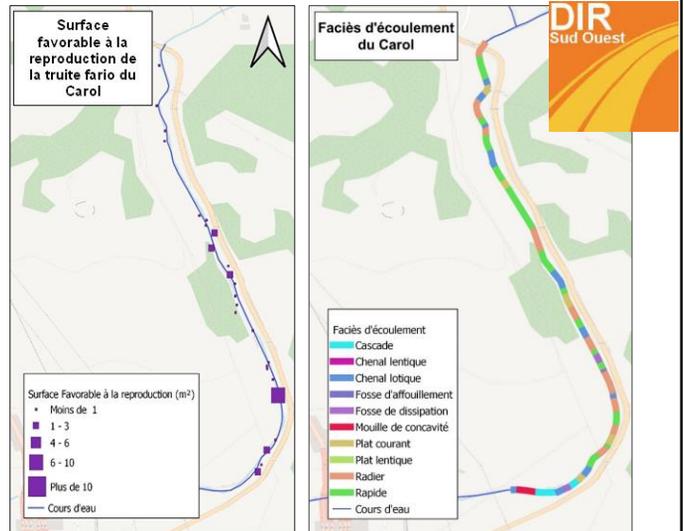
Assemblée Générale 2023- Activités du pôle technique en 2022

PRESTATIONS TECHNIQUES POUR LA DIRECTION DES ROUTES SUD-OUEST

ÉTUDE : ENJEUX « FRAYÈRES » AVANT TRAVAUX SUR LE CAROL À PORTA



- Dresser un état des lieux de la présence de frayères et des habitats piscicoles sur la truite fario
- Propositions et recommandations sur la mise en œuvre des travaux (ERC : Eviter-Réduire-Compenser)



Assemblée Générale 2023- Activités du pôle technique en 2022



ÉTUDE FINANÇÉE PAR L'AGENCE DE L'EAU (AERMC)

DIAGNOSTIC DE L'ÉTAT PHYSIQUE DE L'AUDE ENTRE MATEMALE ET PUYVALADOR

- Réaliser un diagnostic hydromorphologique
- Inventorier des ouvrages artificiels, obstacles naturels et des frayères

6,9 km parcourus
22 obstacles identifiés
 Dont
4 seuils de prises d'eau
3 seuils de stabilisation
11 ouvrages de franchissement



37 frayères soit 70,5 m²



Assemblée Générale 2023- Activités du pôle technique en 2022

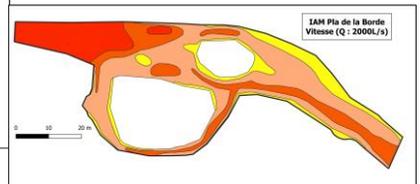
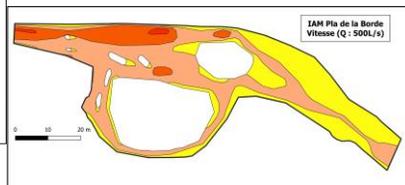
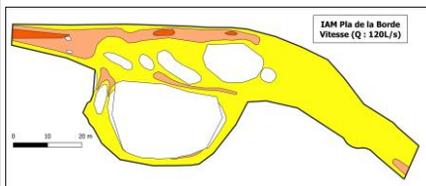


ÉTUDE FINANÇÉE PAR L'AGENCE DE L'EAU (AERMC)

ÉTUDE : IMPACTS DES MARNAGES LIÉS À LA PRODUCTION HYDROÉLECTRIQUE SUR LA TÊT AMONT DE L'USINE DES AVEILLANS SUR LES MILIEUX

- Réaliser un diagnostic hydromorphologique (faciès, substrats...)
- Inventorier les frayères potentielles
- Réaliser un descriptif détaillé des habitats (IAM) sur une station témoin à différents débits (120, 500 et 2000 L/s)
- Évaluer l'impact des marnages grâce aux pièges photos

5 km parcourus
3 pièges photos installés
117 frayères soit 428 m²



Assemblée Générale 2023- Activités du pôle technique en 2022



ÉTUDE FINANCÉE PAR L'AGENCE DE L'EAU (AERMC)

ÉTUDE : IMPACTS DES MARNAGES LIÉS À LA PRODUCTION HYDROÉLECTRIQUE SUR LA TÊT AMONT DE L'USINE DES AVEILLANS SUR LES MILIEUX



Assemblée Générale 2023- Activités du pôle technique en 2022



ÉTUDE FINANCÉE PAR L'AERMC EN PARTENARIAT AVEC LE SMTBV

ÉTAT DES HABITATS AQUATIQUES ET PISCICOLES DE LA TÊT

OBJECTIF :

- Mesurer l'effet des efforts sur la gestion de la ressources aux abords de plusieurs zones sensibles (Prades, Ille et Perpignan)

COMMENT :

- Réaliser un descriptif détaillé des habitats (IAM)
- Suivi thermique estival
- Pêche d'inventaire

6 relevés d'habitats (dont 3 par Téléos)*
6 pêches d'inventaires (dont 3 par Téléos)*
5 Suivis thermiques

*Pêches d'inventaire et relevés d'habitats réalisés dans le cadre de l'étude T6 menée par la SMTBV, CA, ACAV



Assemblée Générale 2023- Activités du pôle technique en 2022

ÉTUDE FINANÇÉE PAR L'AERMC EN PARTENARIAT AVEC LE SMIGATA

SUIVI DU FRONT DE COLONISATION DE L'ANGUILLE SUR LA MASSANE



SYNDICAT AUCO
GESTION D'AMÉNAGEMENTS
TECH - ALBÈRES



OBJECTIF :

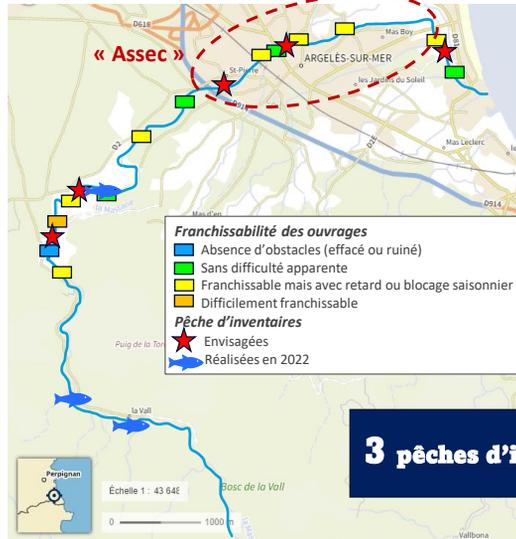
- Dresser un état des lieux de la colonisation de l'Anguille avant travaux de restauration de la continuité écologique sur la Massane (2 années consécutives (2022-2023))

COMMENT :

- Pêche d'inventaire



Sources : Fabrice Covato (Mairie d'Argelès sur Mer)



Assemblée Générale 2023- Activités du pôle technique en 2022

ANIMATION FINANÇÉE PAR L'AERMC EN PARTENARIAT AVEC LE SMBVR

ANIMATION AUPRÈS DES ÉLUS DU BASSIN VERSANT DU RÉART



OBJECTIF :

- Sensibiliser les élus au bon fonctionnement des cours d'eau
- Donner des pistes de réflexion sur la gestion des cours d'eau

9 élus de communes sensibilisées

COMMENT :

- En salle :
 - ✓ Présentation du fonctionnement de la Fédération
 - ✓ Exposés des services rendus par les cours d'eau en bon état
 - ✓ Etat des cours d'eau avec un focus sur le territoire
 - ✓ Quelques exemples d'aménagements
- Sur le terrain :
 - ✓ Démonstration d'une pêche électrique
 - ✓ Observation de poissons et description de leurs biologies
 - ✓ Explication du lien entre la présence de poissons et l'état des habitats aquatiques



Assemblée Générale 2023- Activités du pôle technique en 2022



PROJET FINANÇÉ PAR L'AERMC EN PARTENARIAT AVEC LE SMBVA

OPPORTUNITÉS D'AMÉNAGEMENTS DE SEUILS SUR LA BOULZANE AVAL



OBJECTIF :

- Présenter les aménagements envisagés sur 3 ouvrages
 - ✓ Seuil aval RD117 (Prise d'eau du canal de Jugnens) sans usage
-> Proposition d'arasement
 - ✓ Seuil du canal de la Boulzane Glacière, utilisé pour l'irrigation de jardins
-> Proposition d'aménagement (encoche)
 - ✓ Seuil de Peyralade, sans usage
-> Proposition d'arasement

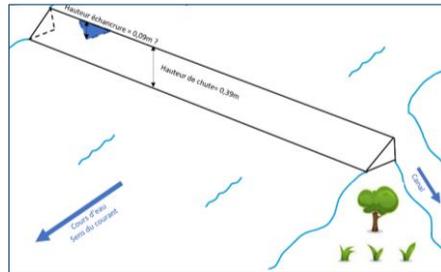


COMMENT :

- Rencontre avec le bureau de l'ASA
- Rencontre avec les adhérents de l'ASA

CONCLUSION :

- Pas d'aménagements souhaités par l'ASA



Assemblée Générale 2023- Activités du pôle technique en 2022



PROJET FINANÇÉ PAR L'AERMC

ARASEMENT DU SEUIL DE REYNÈS



OBJECTIF :

- Réaliser les travaux d'effacement du seuil

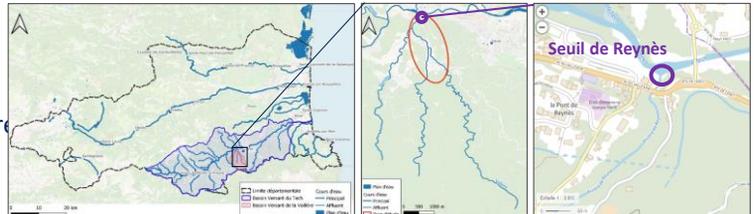
POURQUOI :

- Améliorer la libre circulation des espèces piscicoles
- Créer des zones de refuges lors de crues dans le Tech
- Contribuer à l'extension du front de colonisation de l'Anguille
- Rétablir le transit sédimentaire



COMMENT :

- Accord de principe avec la Mairie
- Avec mini-pelle et BRH en évacuant progressivement les sédiments
- En attente de l'accord du propriétaire



Assemblée Générale 2023- Activités du pôle technique en 2022



PROJET RÉALISÉ EN RÉGIE EN PARTENARIAT AVEC MRM, SMTBV, OFB

SUIVI DE REPRODUCTION DES ALOSES : SUIVI DE « BULLS » SUR LA TÊT

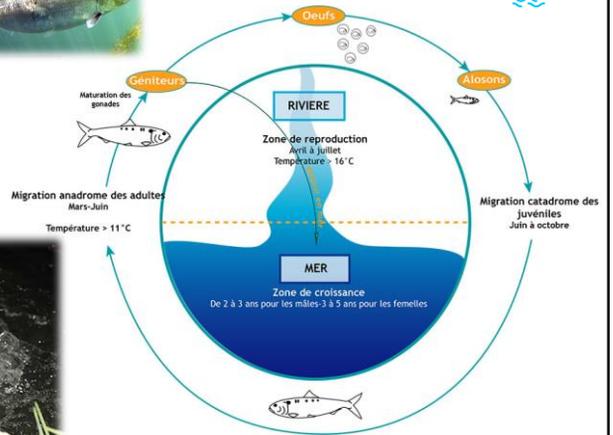


OBJECTIF :

- Trouver les lieux de reproduction de l'Alose feinte

COMMENT :

- Suivi nocturne sur des zones de frayères potentielles



Sources : MRM



7 nuits de suivi
0 observations de bulls

Assemblée Générale 2023- Activités du pôle technique en 2022



PROJET RÉALISÉ EN RÉGIE AVEC L'AAPPMA DE FONT-ROMEU

ESSAI DE RÉGULATION DU VAIRON SUR DEUX LACS DE MONTAGNE



OBJECTIF :

- Réguler la population de vairons pour limiter la compétition avec les alevins de truites

COMMENT :

- Capture des vairons avec des « bouteilles-pièges »
- Capture des vairons par pêche électrique

18,35 kg de vairons capturés
aux bouteilles

245 h de bouteilles immergées

9,34 kg de vairons capturés par
pêches électriques



Assemblée Générale 2023- Activités du pôle technique en 2022



PROJET RÉALISÉ EN RÉGIE AVEC L'AAPPMA DE MAUREILLAS

CONSTAT SUR LE MAUREILLAS SUITE AUX COULÉES DE BOUES

OBJECTIF :

- Dresser un constat du colmatage des fonds de la rivière suite aux coulées de boues

COMMENT :

- Prises de photos
- Evaluation du degrés de colmatage
- Expertise de son impact sur les milieux

Aire de pique-nique Avril 2022



Aire de pique-nique 2008



Aire de pique-nique Mars 2022



Assemblée Générale 2023- Activités du pôle technique en 2022



AUTRES ACTIVITÉS DU PÔLE TECHNIQUE

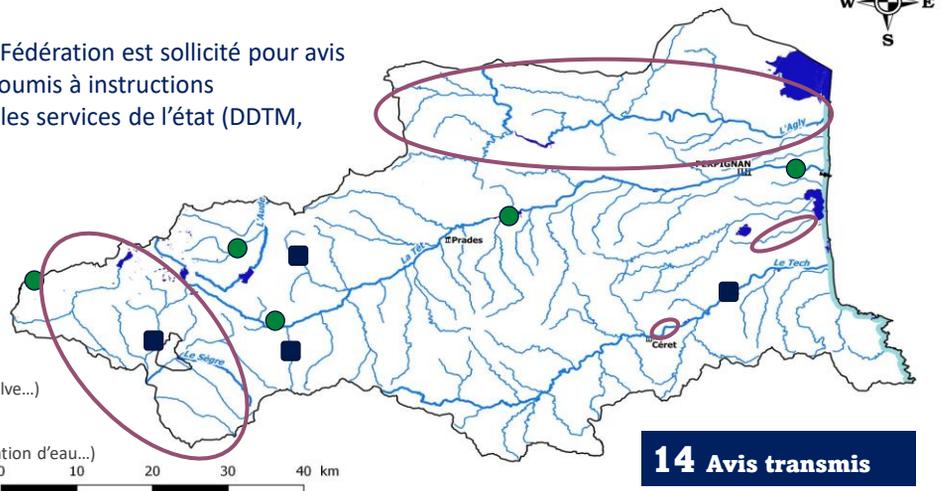
AVIS PRODUITS PAR LE PÔLE TECHNIQUES

OBJECTIF :

- Le Pôle technique de la Fédération est sollicité pour avis sur différents dossiers soumis à instructions environnementales par les services de l'état (DDTM, DREAL...)



- Travaux en rivières (entretien ripisilve...)
- Ouvrages (réfection de prise d'eau)
- Activités (Hydroélectricité, réutilisation d'eau...)



Assemblée Générale 2023- Activités du pôle technique en 2022

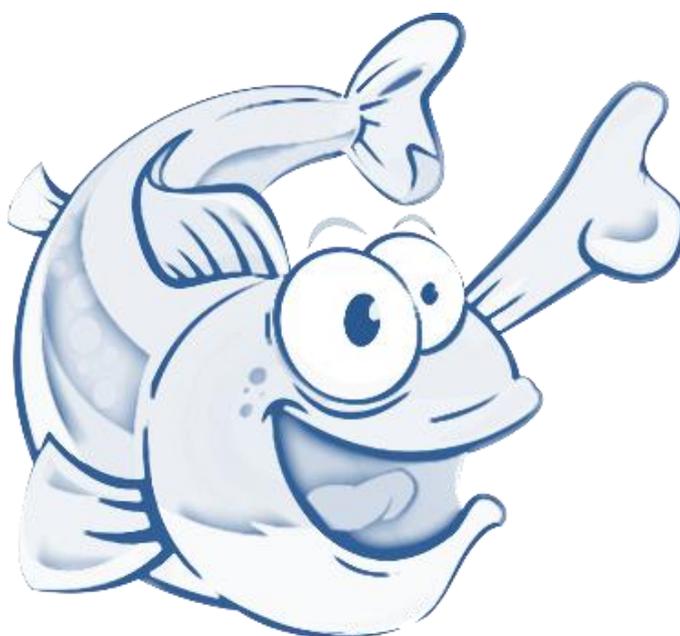


ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2023

- RAPPORT D'ACTIVITÉS -

ACTIONS PHARES 2022

*Par Olivier BAUDIER
Directeur*





Nos actions « phares »

Année 2022

- Une nouvelle impulsion lancée en 2022
- De nouvelles méthodes de travail
- Des réalisations originales
- Une Fédération mobilisée dans tous ses domaines de compétence
- Une Fédération en mouvement !



Fonctionnement

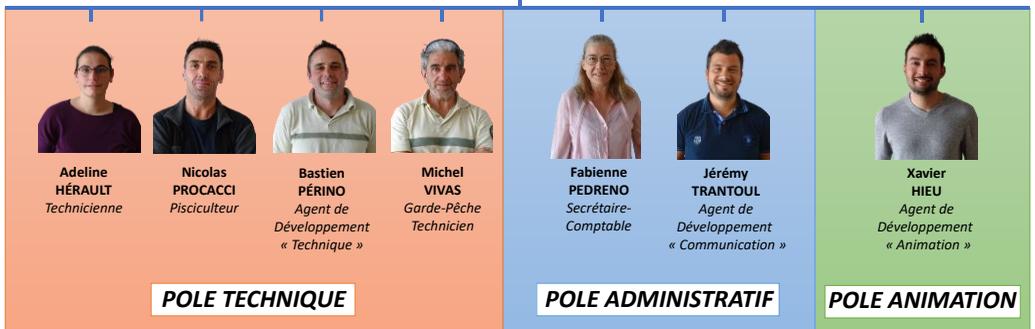
Restructuration de l'équipe salariée

Organigramme initial
dit « en râteau »



Olivier BAUDIER
Directeur

8 salariés
1 apprentie
1 Volontaire en SC

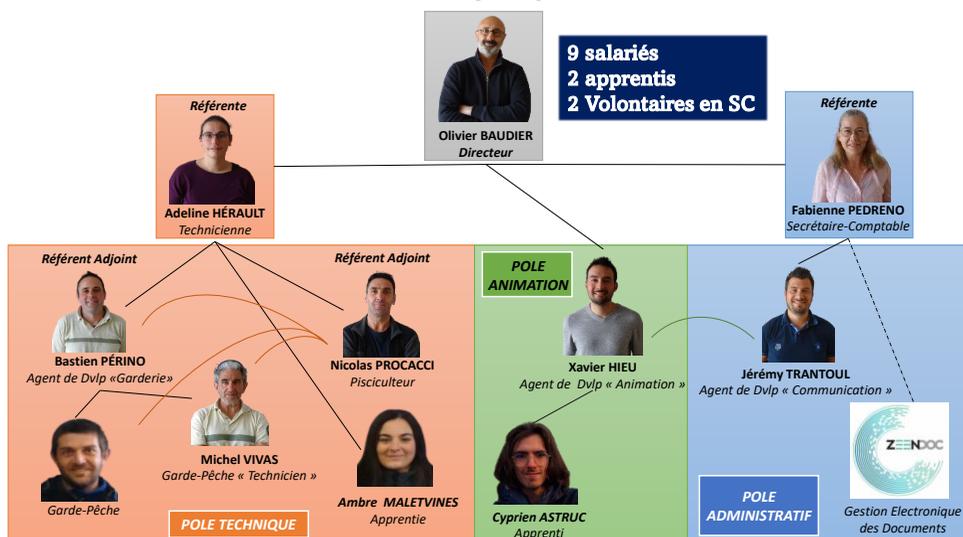


Assemblée Générale 2023 – Nos actions « phares » 2022



Restructuration de l'équipe salariée

Organigramme plus « pyramidal » associé au recrutement de renforts salariés auquel s'ajoute l'accueil de 2 volontaires en Service Civique



Assemblée Générale 2023 – Nos actions « phares » 2022

Procédure de recrutement d'un nouveau Garde Pêche

Principe validé lors du CA du 15 octobre 2022



Parution de l'offre
- 27/10/22

- 71 candidatures reçues

Pré-sélection sur dossier
- 01/12/22

- 12 candidats retenus

Tests d'aptitude
- 12/12/22

- 12 candidats convoqués
- 5 candidats présents

Entretiens d'embauche
- 04/01/23

- 2 candidats reçus

Assemblée Générale 2023 – Nos actions « phares » 2022



Médiatisation de la sécheresse estivale

Action de sauvetage des poissons de la Boulzane



À l'initiative des responsables des fédérations de pêche catalane et audoise (B. Domenech et David Fernandez ci-dessous), l'opération de sauvetage de poissons dans La Boulzane, hier. PHOTOS OLIVIER DOTT



Partenariat



Assemblée Générale 2023 – Nos actions « phares » 2022

Premiers concours interdépartementaux de pêche en float-tube

2 manches du circuit Occitanie « Float-tube »

le 30 janvier :
25/25 participants sur le lac des Escoumes à Vinça

Le 6 novembre :
41/40 participants pour la sur le barrage de l'Agly



Partenaires financiers



Assemblée Générale 2023 – Nos actions « phares » 2022

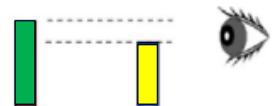


Collaboration pour la réalisation de pêches d'inventaire de grande envergure

Pêches électriques pour l'expertise des débits minimums
Sur la Têt aval – En collaboration avec le bureau d'études Teleos



Pour :



Peuplement de poissons dans un état « moyen »

En cause : la gestion quantitative de l'eau et l'état physique dégradé de la Têt

Assemblée Générale 2023 – Nos actions « phares » 2022



Restauration d'un complexe d'étangs de montagne et caractérisation approfondie de leur fonctionnement

Un travail d'études, de suivis, de concertation et d'actions sur un sujet complexe

Cofinanceurs



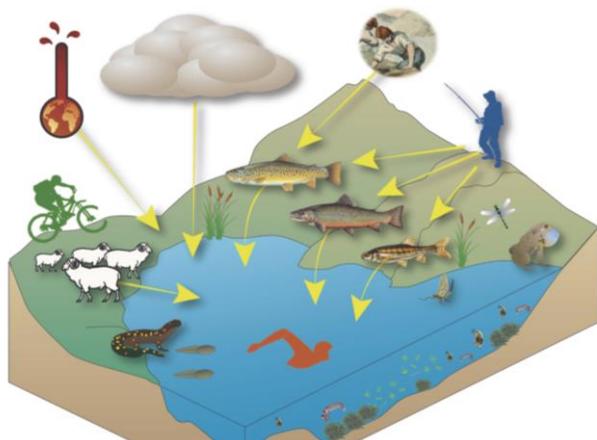
Initiative 2021 de l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse en faveur de l'eau et de la biodiversité

Partenariat



Assemblée Générale 2023 – Nos actions « phares » 2022

Restauration d'un complexe d'étangs de montagne et caractérisation approfondie de leur fonctionnement



- ⇒ Un fonctionnement insuffisamment connue sur les plans techniques et scientifiques
- ⇒ Des signes de dégradation
- ⇒ De nombreux facteurs agissant
- ⇒ Un « hot spot » de biodiversité
- ⇒ Un haut lieu d'activités de pleine nature (pêche, chasse, randonnée, élevage...)

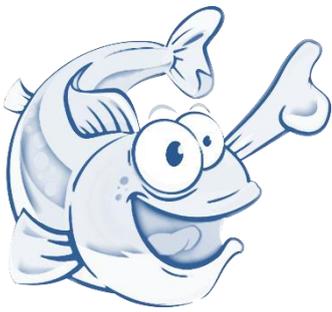
Objectifs : Restaurer et gérer durablement en fonction des connaissances acquises, en concertation avec l'ensemble des acteurs présents sur le site.

Assemblée Générale 2023 – Nos actions « phares » 2022

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2023

PROJETS D'INVESTISSEMENTS

Par le Président



- Rapport moral par le Président
- Bilan financier par l'Expert-Comptable
- Bilan financier par le Trésorier
- Avis des vérificateurs aux comptes
- Représentations et gouvernance par le Secrétaire Général
- Rapport d'activités par le Directeur et ses collaborateurs
- ▶ **Projets d'Investissements par le Président**
- Budget prévisionnel par le Trésorier et la Secrétaire Comptable
- **Annexes** (Repeuplements, Suivis Piscicoles, Résultats Pêches Electriques, Liste des 25 dernières AG/Congrès)



INVESTISSEMENTS 2023

Investissements pour les
PROJETS

Investissements pour le
FONCTIONNEMENT



	MONTANT TOTAL		TOTAL DES SUBVENTIONS		TOTAL restant charge FDPPMA 66		
	SYNTHESE	316 870 €	66%	208 459 €	108 411 €		
	TYPE D'ACTIONS	ACTIONS	MONTANTS ESTIMÉS	FINANCEURS	TAUX	SUBVENTION	RESTE CHARGE
Administratif	Aménagements	Aménagement d'une douche - Siège	2 800,00 €				2 800,00 €
Administratif	Etude stratégique	Schéma Dép. développement Loisir Pêche	57 510,00 €	FNPF, CD, CR	80%	46 008,00 €	11 502,00 €
Administratif	Mise en œuvre DUEP (EPI)	Installation caillebotis pisciculture + Chaussants + Eclairage prise d'eau	6 500,00 €	MSA	Forfait	2 000,00 €	4 500,00 €
Animation	Communication	Frais plan comm. (Partenariat Indép. + Projets Vidéo)	7 910,00 €	FNPF	68%	5 351,00 €	2 559,00 €
Animation	Communication	Projet de vidéo J'irai Pêcher Chez Vous JPVC	8 400,00 €	FNPF	50%	4 200,00 €	4 200,00 €
Animation	Aménagements	Mise à Jour des Points Infos Pêche	25 000,00 €	FNPF, CD, CR	80%	20 000,00 €	5 000,00 €
Animation	Mat. anim. et tech.	Acquisition bateau et son équipement	21 000,00 €	AAPPMA de Perpignan	100%	21 000,00 €	0,00 €
Technique	Aménagement	Prolongement rampe vers l'aval - Caramany	10 000,00 €	CD + FNPF	50%	5 000,00 €	5 000,00 €
Technique	Aménagement	Renaturation No Kill sur la Têt à Ille / Têt	60 000,00 €	FNPF, CD, CR, AE	80%	48 000,00 €	12 000,00 €
Technique	Aménagement	Effacement seuil Reynes à la confluence du Tech	34 000,00 €	FNPF, CD, CR, AE	80%	27 200,00 €	6 800,00 €
Technique	Aménagement	Action pilote restauration milieux aquatiques et continuité sur la Vanéra	30 000,00 €	FNPF, CD, CR, AE	80%	24 000,00 €	6 000,00 €
Technique	Aménagements pisciculture	Domotique, modification pour mise hors gel du réseau AEP, local stockage aliment + aérateurs	19 000,00 €	FNPF	30%	5 700,00 €	13 300,00 €
Technique	Aménagements pisciculture	Isolation de la Maison associée à la pisciculture	7 000,00 €				7 000,00 €
Technique	Véhicule	Achat d'un nouveau Dacia Duster	23 850,11 €				23 850,11 €
Technique	Sauvetage poissons	Remorque et cuve pour transport des poissons	3 900,00 €				3 900,00 €

Assemblée Générale 2023 – Investissements pour les PROJETS 2023

	SYNTHESE		MONTANT TOTAL	TOTAL DES SUBVENTIONS			TOTAL restant charge FPPMA 66	
			136 400 €	22%	29 439 €		106 960 €	
TYPES D'ACTIONS	ACTIONS		MONTANTS ESTIMÉS	FINANCEURS	TAUX	SUBVENTION	RESTE CHARGE	
Administratif	Formation	Formation élus Acteur l'eau , docs références, WebPDPG	2 874,00 €	AE, FNPF	80%	2 299,20 €	574,80 €	
Administratif	Mat. informatique	PC, matériel de visio, vidéoprojecteur	3 000,00 €				3 000,00 €	
Administratif	Mat. communication	Tenues des salariés	1 284,60 €				1 284,60 €	
Administratif	Mat. communication	Plaques d'immatriculations pour les barques	412,00 €				412,00 €	
Administratif	Comm. Communication	Micro carvate / trépied / X Mind / Boost réseau sociaux / déco siège	2 000,00 €				2 000,00 €	
Administratif	Formation	Formation salariés et bénévoles pêches électriques	4 500,00 €	FNPF	67%	3 000,00 €	1 500,00 €	
Administratif	Fond aide AAPPMA	Aide financière AAPPMA qui disposent d'un local	1 500,00 €				1 500,00 €	
Animation	Mat. communication	Brochure Pêche 66 2024	6 479,00 €	Partenaires	96%	6 200,00 €	279,00 €	
Animation	Événementiel	Challenge Float Tube Occitanie	4 000,00 €	CR + inscriptions	58%	2 300,00 €	1 700,00 €	
Animation	Événementiel	Challenge Barque Occitanie	12 000,00 €	CR + inscriptions	54%	6 500,00 €	5 500,00 €	
Animation	Événementiel	Journée Nationale de la Pêche	2 500,00 €	FNPF	50%	1 250,00 €	1 250,00 €	
Animation	Événementiel	Concours fédéral Jeune	1 000,00 €	Inscriptions	50%	500,00 €	500,00 €	
Animation	Événementiel	"Aéra Cup" au plan d'eau de Calvet	750,00 €	Inscrip. + desto.	72%	540,00 €	210,00 €	
Animation	Mat. PDIPN	Mat. de pêche (float tube, cannes, etc...)	7 000,00 €	FNPF	60%	4 200,00 €	2 800,00 €	
Animation	Comm. Animation	à définir	2 000,00 €				2 000,00 €	
Technique	Poissons 2de cat.	Poissons blancs et carnassiers 2de cat.	20 000,00 €				20 000,00 €	
Technique	Truites portions	Truites PPL et Concours	51 800,00 €				51 800,00 €	
Technique	Mat. pôle technique	Télémetre, Courantomètre, Sondes température, table biométrie	5 300,00 €	FNPF	50%	2 650,00 €	2 650,00 €	
Technique	Comm. 1ère cat.	à définir	2 000,00 €				2 000,00 €	
Technique	Comm. 2de cat.	à définir	2 000,00 €				2 000,00 €	
Technique	Comm. Garderie	à définir	2 000,00 €				2 000,00 €	
Technique	Comm. Mil. Aquatiques	Renfort pôle technique	2 000,00 €				2 000,00 €	

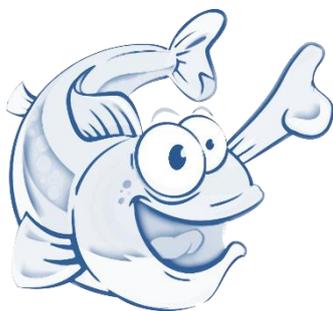
Assemblée Générale 2023 – Investissements pour le FONCTIONNEMENT 2023



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2023

BUDGET PRÉVISIONNEL

*Par le Trésorier
et la Secrétaire-Comptable*



- **Rapport moral par le Président**
- **Bilan financier par l'Expert-Comptable**
- **Bilan financier par le Trésorier**
- **Avis des vérificateurs aux comptes**
- **Représentations et gouvernance par le Secrétaire Général**
- **Rapport d'activités par le Directeur et ses collaborateurs**
- **Projets d'Investissements par le Président**
- ▶ **Budget prévisionnel par le Trésorier et la Secrétaire Comptable**
- **Annexes** (Repeuplements, Suivis Piscicoles, Résultats Pêches Electriques, Liste des 25 dernières AG/Congrès)

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2023 12			Exercice N-1 31/12/2022 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises	100		100			100	
Production vendue de biens	1 000		1 000			1 000	
Production vendue de services	85 922		85 922	66 429		19 494	29.35
Chiffre d'affaires NET	87 022		87 022	66 429		20 594	31.00
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation			347 016	209 688		137 328	65.49
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			14 781	11 230		3 551	31.62
Autres produits			389 644	406 488		16 844	4.14
Total des Produits d'exploitation (I)			838 462	693 834		144 628	20.84
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises							
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements			90 456	97 962		7 507	7.66
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)				8 463		8 463	100.00
Autres achats et charges externes *			380 528	203 288		177 241	87.19
Impôts, taxes et versements assimilés			9 862	9 246		616	6.67
Salaires et traitements			313 813	257 231		56 582	22.00
Charges sociales			129 203	90 357		38 846	42.99
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			107 645	82 780		24 865	30.04
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations							
Dotations aux provisions							
Autres charges			10 002	7 383		2 619	35.48
Total des Charges d'exploitation (II)			1 041 509	756 709		284 800	37.64
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			203 047	62 875		140 172	222.94
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2023	12	31/12/2022	12	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations (3)						
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)		23 785		5 806	17 978	309.62
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total V		23 785		5 806	17 978	309.62
Charges financières						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées (4)		851		1 169	319	27.25
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI		851		1 169	319	27.25
2. Résultat financier (V-VI)		22 934		4 637	18 297	394.55
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)		180 113		58 238	121 875	209.27
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		21 000			21 000	
Produits exceptionnels sur opérations en capital		65 249		57 186	8 063	14.10
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Total VII		86 249		57 186	29 063	50.82
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion				5 874	5 874	100.00
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				734	734	100.00
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Total VIII				6 608	6 608	100.00
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)		86 249		50 578	35 671	70.53
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)		2 369		20	2 350	NS
Total des produits (I+III+V+VII)		948 496		756 826	191 670	25.33
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)		1 044 729		764 506	280 224	36.65
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)		96 233		7 679	88 554	NS

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

BUDGET PRÉVISIONNEL 2023



Comment a été bâti le budget prévisionnel 2023

CHARGES :

- Besoins chiffrés en matériel et souhaits de formation des salariés.
- Soustraction de toutes les charges exceptionnelles.
- Affectation d'une augmentation de 5 % des charges fixes.
- Intégration des projets d'investissements préalablement validés par le Conseil d'Administration.
- Estimation par l'expert-comptable des variations de stock, les taxes sur salaires, les rémunérations, les charges sociales, les dotations aux amortissements et les impôts sur les sociétés.

PRODUITS :

- Estimatif des recettes des prestations vendues à des tiers par les salariés.
- Intégration des subventions pour les projets d'investissement pour le fonctionnement.
- Estimation du montant des recettes de vente des cartes de pêche en fonction de la tendance début mars.
- Calcul par l'expert-comptable des intérêts des placements, de la quote part des subventions concernant les investissements pour les projets.

Le budget est présenté au bureau pour pré-validation.

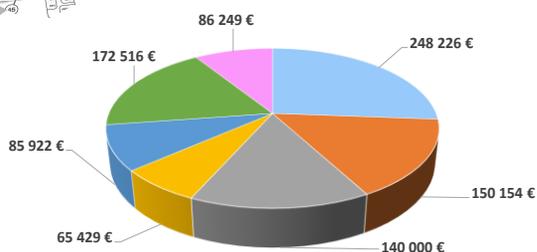
Il est ensuite exposé au Conseil d'Administration pour validation avant d'être soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale.



Assemblée Générale 2023 – Budget prévisionnel 2023



PRODUITS

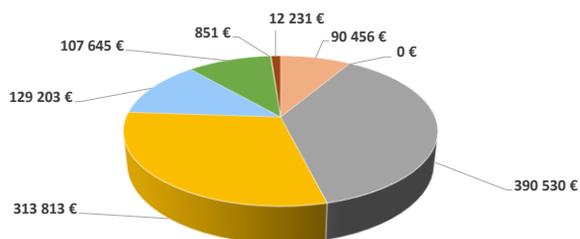


	MONTANT	%
Cotisations fédérales	248 226 €	26,17%
Club Halieutique	150 154 €	15,83%
FNPF	140 000 €	14,76%
Autres produits	65 429 €	6,90%
Production vendue (Animation et Technique)	85 922 €	9,06%
Subvention d'exploitation	172 516 €	18,19%
Produits exceptionnels	86 249 €	9,09%
TOTAL	948 496 €	100%

RESULTAT NET : -96 233 €

CHARGES

	MONTANT	%
Achat matières premières	90 456 €	8,66%
Variation de stock	0 €	0,00%
Autres achats et charges externes	390 530 €	37,38%
Rémunération du personnel	313 813 €	30,04%
Charges sociales	129 203 €	12,37%
Dotation aux amortissements	107 645 €	10,30%
Charges financières	851 €	0,08%
Impôts et taxes	12 231 €	1,17%
TOTAL	1 044 729 €	100%



Assemblée Générale 2023 – Budget prévisionnel 2023

CONCLUSION

Le budget prévisionnel 2023 présenté est déficitaire de 96 233 €.

Nous avons choisi de présenter un budget négatif car la Fédération possède une trésorerie qui le permet.

Ce résultat envisagé provient du dynamisme de la nouvelle équipe qui souhaite réaliser de gros projets.





ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2023

ANNEXES

- Repeuplements
- Suivis piscicoles
- Résultats des Pêches Electriques
- Liste des 25 dernières AG/Congrès



- Rapport moral par le Président
- Bilan financier par l'Expert-Comptable
- Bilan financier par le Trésorier
- Avis des vérificateurs aux comptes
- Représentations et gouvernance par le Secrétaire Général
- Rapport d'activités par le Directeur et ses collaborateurs
- Projets d'Investissements par le Président
- Budget prévisionnel par le Trésorier et la Secrétaire Comptable

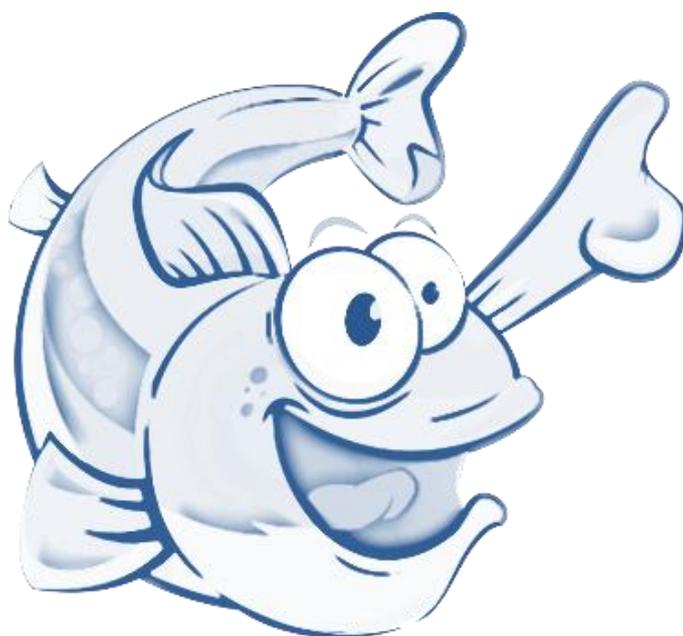
▶ **Annexes** (*Repeuplements, Suivis Piscicoles, Résultats Pêches Electriques, Liste des 25 dernières AG/Congrès*)



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2023

- ANNEXES -

REPEUPLLEMENTS



REPEUPLEMENT RECAPITULATIF 2022

Secteurs	RETENU			MISE EN ŒUVRE			Observations
	Fario "Carença"	Fario "Carença"	TAC "Bouillouses"	Fario "Carença"	Fario "Carença"	TAC "Bouillouses"	
	Alevins	Œufs	Alevins	Alevins	Œufs	Alevins	
FENOUILLEDES	28 000			28 000			Sahorre
ALBERES	35 000*			35 000			* Souche atlantique
HT VALLESPER	18 000	16 000		18 000	16 000		Sahorre
VALLESPER	45 000			45 000			Sahorre
CERDAGNE	78 000			73 000			Fontrabieuse via Sahorre
CAPCIR	19 000			19 000			Fontrabieuse via Sahorre
CONFLENT	87 500	5 000		79 500	5 000		Sahorre
HT CONFLENT	44 000			53 000			Sahorre (surplus d'alevins)
PLANS D'EAU	199 500		131 000	185 500		58 500	Fontrabieuse via Sahorre (Mortalité de TAC importante)
TOTAUX	519 000		131 000	536 000		58 500	

FENOUILLEDES

SECTEUR N° 1 : FENOUILLEDES					REPEUPLEMENT 2022				
COURS D'EAU	CODE RIVIERE	LONGUEUR (en mètres)	CODE A.A.P.P.	LOCALISATION ET CARACTERISTIQUES	RETENU		MIS EN ŒUVRE		OBSERVATIONS
					Farios Carança Alevins	Farios Carança Alevins	Farios Carança Alevins	Farios Carança Alevins	
L'AGLY	07	15000	23		8 000		8 000		
LA DESIX	07.03	24 600	23		6 000		6 000		
Comoubelle		3100	23		2 000		2 000		
LA MATASSA	07.03.01	14 000	23					8 000	Gestion patrimoniale
PERLES	07.03.01.01	4000	4		1 000		1 000		AAPPMA de CAUDIES de FENOUILLEDES Amont plan d'eau
COUME FERRERE	07.03.02	4 500	23						Gestion patrimoniale
LA BOULZANE	07.04	5 200	23		4 000		4 000	20 000	AAPPMA de SAINT PAUL de FENOUILLET
LA BOULZANE	07.04	9600	4		4 000		4 000		
LE ST JAUME	07.04.01	8 000	4		3 000		3 000		
TOTAL :					28 000		28 000	28 000	

ALBERES

SECTEUR N° 2 : ALBERES					REPEUPLEMENT 202 2			
COURS D'EAU	CODE RIVIERE	LONGUEUR (en mètres)	CODE A.A.P.P	LOCALISATION ET CARACTERISTIQUES	RETENU	MIS EN ŒUVRE		OBSERVATIONS Année 3 - test TRF souche atlantique Absence historique de souche locale
					Farios souche Atlantique ALEVINS	Farios souche Atlantique ALEVINS	Farios souche Atlantique ALEVINS	
LA MASSANE (hors réserve naturelle)	02	5 800	28		10 000	10 000		Alevinage interdit dans le périmètre de la RNN de la Massane
FORNETS	02.02	1 100	28		1 000	1 000		
NOU FOUNTS	02.03	1 000	28	Correc Del Rodet	1 000	1 000		
SAUCAR	02.04	1 550	28		1 000	1 000		
LE SOREDE	03	5 000	28		8 000	8 000		
LA MOUCHOUSE	03.01	1 900	28		4 000	4 000		
PRADETS	03.01.01	900	28					Pas d'alevinage Pradets cf: ONF, RBD
LE LAROQUE	04.01	2 700	28		8 000	8 000	35 000	AAPPMA ARGELES
LE VILLELONGUE	04.01.01		28		2 000	2 000		Réalisé le 23 avril 22
LE MAUREILLAS	04.02	10 600	13					
L'ALBERE OU ROME	04.02.01	2 900	13					
NIERGUE	04.02.03	1 100	13	Mas Nou				AAPPMA MAUREILLAS - 500 truitelles d'un an
COUMOU	04.02.04	1 800	13	Selve				Non réalisé du fait du mauvais état du Maureillas
ARBRE GROS		3 000	13	Palmere				(cause coulée de boue depuis Las Illas)
RIUNOGUES			13					
LE REYNES	04.04	3 000	005					
LA VAILLERE	04.04.01	6 100	005					
LE CORRREC FOSC		1 000	005					
TOTAL :					35 000	35 000	35 000	

HAUT VALLESPIR

SECTEUR N° 3 : HAUT VALLESPIR					REPEUPLEMENT 2022			Observations	
COURS D'EAU	CODE RIVIERE	LONGUEUR (en mètres)	CODE AAPP	LOCALISATION ET CARACTERISTIQUES	RETENU		MIS EN ŒUVRE		
					Farios Carança		Farios Carança		
					Alevins		Alevins		
LE TECH	04	22 000	019						
ROQUES ROUGES	04.23	1 900	019						
LA SOULANETTE	04.224.22	3 000	019						
L'ORTIGA	04.22.01	2 100	019	PERAFEU					
LE GRAFFOUIL	04.20	5 800	019	Las Conques - Les Fourquets			3 000	AAPPMA PRATS DE MOLLO	
LA PARCIGOULE	04.19	8 300	019						
LES ESTABLES		2 100	019						
LE CALCABOUS	04.19.01	2 600	019						
LE GAZARDE		2 100	019						
LES AGUILLES		1 800	019	CAN BLAY					
LE GUILLEME		2 400	019		3 000	3 000			
LE CANIDELL	04.17	3 100	019						
LA BAILLOJERA		2 500	019	LA BADIE					
LA FIGUERE	04.16	3 000	019						
LE CASTILLOU	04		019						
LE TECH	04	5 500	012				0	AAPPMA LE TECH	
LA COUMELADE	04.15	10 000	012						
CAL PICOUTOUS	04.15.02	800	012						
LAMANERE	04.14	12 000	024					Essai Boîte Vibert (2 BV correspondant à 2200 œufs)	
POUNTARROU	04.14.02	2 000	024		0	0		Essai Boîte Vibert (1 BV correspondant à 1100 œufs)	
MALREMS	04.14.03	1 400	024	LA MINE	0	0		Essai Boîte Vibert (1 BV correspondant à 1100 œufs)	
SALADOU	04.14.02.01	2 100	024				0	AAPPMA SERRALONGUE	
CORAL		3 000	024		0	0		Essai Boîte Vibert (1 BV correspondant à 1100 œufs)	
LA BADIE		900	024	CLOT DEL TULLIC	0	0		Essai Boîte Vibert (1 BV correspondant à 1100 œufs)	
LE CASTELL	04.14.01	5 100	024		0	0		Essai Alevibox (5000 œufs)	
LE CORTALS	04.14.01.01	3 800	024		0	0		Essai Boîte Vibert (2 BV correspondant à 2200 œufs)	
LA GRAND COUME		1 100	024		0	0		Essai Boîte Vibert (1 BV correspondant à 1100 œufs)	
LE ST-LAURENT	04.12	10 100	022		4 000	4 000	15 000	AAPPMA ST-LAURENT	
LE COUSTOUGES	04.12.04	2 900	022	PROBEDONES	1 000	1 000			
LES MOUSQUERES		800	022	FOUR A CHALX	500	500			
FONT LLEVRE		500	022		500	500			
LE VILLEROGE		2 100	022		1 000	1 000			
LE FALGOS	04.12.05	1 400	022		1 000	1 000			
BILBERE Bouscatère	04.12.03	1 800	022		1 000	1 000			
LES PLANES	04.18	1 200	022		1 000	1 000			
LES CAZOTTES	04.12.02	1 500	022		1 000	1 000			
LA QUERE	04.12.01	4 000	022		2 000	2 000			
LES THERMES	04.06.01	8 900	022		2 000	2 000			
LE RIU MAJOU		2 000	022						
TOTAL :					18 000	18 000	18 000		

VALLESPIR

SECTEUR N° 4 : VALLESPIR					REPEUPLEMENT 2022			
COURS D'EAU	CODE RIVIERE	LONGUEUR (en mètres)	CODE A.A.P.P.	LOCALISATION ET CARACTERISTIQUES	RETENU	MIS EN ŒUVRE		OBSERVATIONS
					Farios Carança Alevins	Farios Carança Alevins	Farios Carança Alevins	
LE TECH	04	11 400	003	ARLES SUR TECH	10 000	10 000		
LA FOU	04.10	6 000	003	MANYAQUES				Gestion patrimoniale
RAVIN DE L'EGLISE		1 200	003	MAS RIERE				
LE GARGAMOUX		1 000	003	MAS D'EN CAMPS				
PAS DE L'AVET		3 800	003	GORGES LA FOU	1 000	1 000		
LA SEIGNOURAL	04.09	2 800	003	SALT MARIE VALENTE	1 000	1 000		
LE RIUFERRER	04.08	19 200	003		4 000	4 000		
CORTAL TRIADOU	04.08.04	1 500	003					
PRAT DE CORBALL		800	003					
LA RIVERETTE		3 200	003					
COURREC dels Fourquets		1 000	003	LE BATERE				
LE FREIXE	04.08.01	3 000	003					
LE BONABOSC	04.07	2 800	003				16 000	AAPPMA ARLES SUR TECH
LE TECH	04	2 500	001	AMELIE LES BAINS	8 000	8 000		
LE MONDONY	04.06	6 500	001					Gestion patrimoniale
LE THERME	04.06.01	5 100	001		5 000	5 000		
LA GRIFFE	04.06.01.02	2 900	001				13 000	AAPPMA AMELIE LES BAINS
LE TECH	04	7 500	005	CERET	10 000	10 000		
L'AMPLE	04.05	10 000	005		6 000	6 000		
LE ST-MARSAL	04.05.01	7 500	005				16 000	AAPPMA CERET
		99 700						
TOTAL :					45 000	45 000	45 000	

CERDAGNE

Secteur N°5 : CERDAGNE					REPEUPLEMENT 2022			OBSERVATIONS
COURS D'EAU	CODE RIVIERE	LONGUEUR (en mètres)	CODE A.A.P.P.	LOCALISATION ET CARACTERISTIQUES	RETENU			
					MIS EN ŒUVRE			
					Farios Carança Alevins	Farios Carança Alevins	Farios Carança Alevins	
LA TET	06							
PLANES	06.22	1 800	021					
ST-PIERRE	06.23	2 100	021					
JARDO	06.24	2 800	021					
LA BIGUE	06.72.02	3 000	008					
LA GRAVE	06.26	2 600	008					
COUME D'EN GARCIA	09.01	5 750	018					
BALADRA	09.02	2 000	018					
LE SEGRE	10	15 250	021		10 000	6 000		
LE SEGRE pour Livia	10	15 250	021		6 000	6 000	6 000	Michel VIVAS pour Livia
LE CAROL	10.01	21 650	10		8 000	8 000	17 000	AAPPMA SAILLAGOUSE
LE CAROL	10.01		17		6 000	8 000		
TARTARES	10.01.01	3 000	010					
SALIT	10.01.02	5 000	010		1 000	1 000	17 000	AAPPMA LATOUR DE CAROL
MALFOURAT	10.01.03	5 100	017		1 000	1 000		
CAMPARDOS	10.01.05	8 500	017		2 000	2 000	11 000	AAPPMA PORTA
ORRY DE LA VIGNOLE	10.01.06	3 000	018		2 000	2 000		
CORTAL ROUSSO	10.01.07	3 900	018		1 000	1 000	3 000	AAPPMA PORTE
LA VANERA	10.02	11 300	014		1 000	1 000		
NARAGO	10.02.01	4 500	014		2 000	2 000		
RIU	10.02.02	4 200	014		1 000	1 000		
BILA	10.02.04	1 200	014		1 000	1 000		
LA QUERE	10.02.05	1 100	014		2 000	2 000	7 000	AAPPMA OSSEJA
ANGOUSTRINE	10.03	18 800	002	Rahur	4 000	4 000		Gestion patrimoniale sauf en amont PE SHEM
BRANGOLY	10.03.01	10 900	010		6 000	6 000		
BENA	10.03.01.01	7 850	010		2 000	2 000		
COUME ARMADÉ	10.03.02	3 100	002		1 000	1 000		
Ruisseau des Estagnets	10.03.03	5 000	002	MATENEGRE	1 000	1 000		
MESCLAN D'AYGUES	10.03.04	5 200	002				6 000	AAPPMA ANGOUSTRINE
FOURATS	10.01.09	2 050	002					
Ruisseau du Col Rouge	10.03.04.01	1 850	002					
RIBALS	10.04	3 500	007					Targassonne
ERR	10.05	10 900	021		8 000	6 000		
EGAT	10.06	7 900	007		1 000	1 000	6 000	AAPPMA FONT ROMEU
EYNE	10.07	15 200	021		6 000	5 000		En aval du village
FONT-ROMEU (ruisseau)	10.07.01	2 900	007		1 000	1 000		
VIA	10.07.02	2 000	007		1 000	1 000		
BOLQUERE	10.07.04	6 000	007		1 000	1 000		
RICALT	10.07.04.01	2 000	007					
EALX VIVES	10.07.05	1 200	021					
LE RIALET			007	Ruisseau la Llagonne	1 000	1 000		
LA GRANDE LLOSE			007	vers la TET				
COUME DE PONTEILS			007		1 000	1 000		
LA RIBERETTE	10.03.02		002	Bas du rui. Coume Armade				
LE BRANGOLY	10.03.01		002					Gestion patrimoniale
FONT VIVES			018					
COUME D'EN GARCIA			018					
LA CALME			007					
TOTAL			TOTAL		78 000	73 000	73 000	

CAPCIR

SECTEUR N° 6 : CAPCIR					REPEUPLEMENT 2022			
COURS D'EAU	CODE RIVIERE	LONGUEUR (en mètres)	CODE A.A.P.P..	LOCALISATION ET CARACTERISTIQUES	RETENU	MIS EN ŒUVRE		OBSERVATIONS
					Farios Carança	Farios Carança	Farios Carança	
					Alevins	Alevins	Alevins	
L'AUDE	08	15 900	008		2 000	2 000		En amont de la retenue de Matemale
ROC MARY	08.01	1 200	008		1 000	1 000		
PUYVALADOR (ruis.)	08.02	500	008					
ESTRADE	08.70.01	500	008					
LE GALBE	08.70.02	11 200	008					
RIEUTORT	08.70.02.01	2 900	008		1 000	1 000		
FONTRABIOUSE	08.70.02.01.01	2 400	008		1 000	1 000		
LA JASSE	08.70.02.02	400	008					
EL BAC (ruisseau)	08.70.02.03	200	008					
LE DIABLE	08.70.02.04	2 000	008					
ODEILLO	08.70.03	300	008					
REAL	08.70.04	300	008					
LA LLADURE	08.70.05	14 200	008		6 000	6 000		Gestion pat. - Repeuplement de l'amont du village à la confluence Gestion patrimoniale
L'OLIVE	08.70.05.01	1 900	008					
BALCERE	08.70.05.02	5 600	008	Ruisseau de	1 000	1 000		
CARBONERES	08.70.05.04	2 100	008		1 000	1 000		
HERBES	08.70.05.05	1 950	008	Ruisseau de				
FONTFREDE	08.03	500	008					
LA MATTE	08.71.01	500	008		1 000	1 000		
LES ANGLÉS	08.71.02	1 400	008		1 000	1 000		
CIRES	08.71.03	1 200	008		1 000	1 000		
CALVET	08.71.04	800	008	Ouest	1 000	1 000		
CALVET	08.71.05	500	008	Est	1 000	1 000		
FRED Bassin	08.71.06	900	008		1 000	1 000	19 000	AAPPMA de FORMIGUERES
TOTAL					19 000	19 000		

CONFLENT

Secteur N°7 : CONFLENT				REPEUPLEMENT 2022					
COURS D'EAU	CODE RIVIERE	LONGUEUR (en mètres)	CODE A.A.P.P.	LOCALISATION ET CARACTERISTIQUES	RETENU		MIS EN ŒUVRE		OBSERVATIONS
					Fariós Carança		Fariós Carança		
					Alevins	Alevins	Alevins	Alevins	
LA TET	06	20 000	015	Aval de Villefranche	12 000		12 000		Ille : 4000 ; Vinça : 2000 ; Ria : 6 000
LE BOULES	06.02	19 100	009		8 000		9 000		
LE BOULETOU R.D.	06.02.02	1 050	009						
LE BERNADALS	06.02.03	1 050	009		2 000		2 000		
LA BATANE	06.02.04	1 800	009		1 000		1 000		
LE BOULETOU R.G.	06.02.05	1 400	009		2 000		2 000		
GLORIANES	06.04	9 900	027		3 000		3 000		
CROZES	06.04.01	4 900	009	Ruisseau des					
COURBATERES	06.04.02	950	009		500		500	18 500	AAPPMA ILLE SUR TET
LA LENTILLA	06.70.02	21 300	027		10 000		10 000		Test Alevibox (5000 œufs) sur confl. Rabasse
LE LLECH	06.70.02.01	12 300	027		8 000		8 000		
MAS LLECH	06.70.02.01.01	1 000	027		500		500		
FARGUE MOULINE	06.70.02.01.02	1 900	027	Ruisseau du Prat d'en Salze	2 000		2 000		
LA COUMASSE		1 000	027		500		500		
FOUNT FRESCA		1 200	027	Baillestavy	500		500		
FRED	06.70.02.02	900	027		500		500		
RABASSE	06.70.02.03	2 200	027	Cabanats	1 000		1 000		
CASTEIL	06.70.02.04	1 600	027		1 000		1 000		
RAVIN DU ROC	06.70.02.05	1 400	027	"Coume Fousque"					
LOS MASOS	06.05	1 500	027					29 000	AAPPMA VINÇA
LE LLISCOU	06.08	6 600	029		2 000		2 000		
LA CASTELLANE	06.09	21 400	031		6 000		6 000		Entre rasclose Moligt et confluence Têt
MOLITG		900	031		1 000		1 000		
MOSSET	06.09.02	1 050	031						
CLOT DES MANCHES	06.09.03	1 800	031						
CANREC	06.09.04	4 400	031						
NIOU DE L'ESTOU	06.09.05	800	031						
ORRY	03	900	031						
JAU	06.09.06	1 050	031	Rivière colde Jau					
ENTONNADOU	06.09.07	950	031					7 000	Amicale Mosset
NOHEDES	06.10	18 300	029		8 000		8 000		Alevinage interdit en RNN de Nohèdes
URBANYA	06.10.01	6 000	029		4 000		4 000		
TORRELLS	06.10.02	1 900	029	Nohèdes	1 000		1 000		Ria pour Perpignan
HOMME MORT	06.10.03	1 300	029		2 000		2 000		
LLITERA	06.11	9 800	029	Balatg Taurinya	2 000		2 000		
MENERS	06.11.01	900	029					25 000	AAPPMA RIA
CADY	06.12	16 850	025		6 000		0		Des gorges de Casteil incluses vers l'aval.
FILLOLS	06.12.01	4 800	025		1 000		0		Bien en amont prises d'eau
ST-VINCENT	06.12.02	5 300	025		2 000		0		Bien en amont prises d'eau
LLIPOUDERE	06.12.03	1 300	025	Marialles				0	AAPPMA VERNET
		212 750							
TOTAL :					87 500		79 500	79 500	

HAUT CONFLENT

SECTEUR N° 8 : HAUT-CONFLENT					REPEUPEMENT 2022			OBSERVATIONS
COURS	CODE	LONGUEUR (en mètres)	CODE A.A.P.P.	LOCALISATION ET CARACTERISTIQUES	RETENU			
					MIS EN ŒUVRE			
D'EAU	RIVIERE				Farios Carança Alevins	Farios Carança Alevins	Farios Carança Alevins	
LA TET	06		016	Villefranche à Olette	6 000	20 000		
LA TET			030	Olette à la Lacassagne	6 000	6 000		
LA ROTJA	06.13	17 000	020	AAPP Sahorre				
ROTJA (affluent source)	06.13	50	020	SOURCE DU Mas Belonte				
LE TONNET	06.13.02	900	020	LA FARGUE CORTALS				
CAMPELLE	06.13.03	2 900	020					
SALETTE	06.13.04	1 000	020					
R de la Sacailouse	06.13.04.01	1 000	020					
POMAROLE	06.13.05		020					
Sola del Pomer	06.13.06		020					
TRES ESTELLES	affluent Rotja	Ravin	020					
Basses	RAVIN		020	Pont de la ligne				
Lagal	RAVIN		020	THORRENT				
Barbalaiche	RAVIN		020				0	AAPPMA SAHORRE
BAILLEMARSANE	06.14	4 100	020					
AYTUA	06.14.01	1 900	020		3 000			Escaro/AAPPMA Sahorre (en amont des prises d'eau)
ESCARO	06.15	1 400	020		2 000			Escaro/AAPPMA Sahorre (en amont des prises d'eau)
LE CABRILS	06.16	18 600	015	AAPP Perpignan	12 000	12 000		Gestion patrimoniale en amont du pont de la RD4
L'EVOL	06.16.01	17 100	030	y compris la MOULINE				Gestion patrimoniale
LLABANERE	06.16.01.01	2 100	030					Gestion patrimoniale
POUJOLS	06.16.03	5 500	015					Gestion patrimoniale
CLAVERA	06.16.03.01	1 500	015	AYGUATEBIA	1 000	1 000		
CAUDIES	06.16.04	5 000	015					
RAILLEU	06.16.04.01	3 900	015		1 000	1 000		
SANSA			015		1 000	1 000	15 000	AAPPMA PERPIGNAN
NYER	06.17	18 900	030	Partie basse du Mantet				
MANTET			020	Partie Haute				
ESPOULTG		1 800	030	Ravin				
LE CARET	06.17.01	1 900	020					
L'ALLEMANY	06.17.02	3 000	020					
FOURQUETS	06.17.03	2 100	020	Sources du Ressec				
LE CALLAU	06.17.04		020	Sources du Ressec				
LA CARANCA	06.18	12 800	016	Le Ras de Carança	6 000	6 000	38 000	Fédération
LA CARANCA			016	Entrée des gorges				
COUME DE BASSIBES	06.18.01	3 000	016		1 000	1 000		
COUME MITJANE	06.18.02	2 900	016		1 000	1 000		
LA SOURDE	06.19	1 900	016	El Baret				
AYGUES	06.20	3 050	016	Ais Couilllets - Prats Balag.				
LA RIBEROLE	06.21	8 200	016		4 000	4 000		Des bains en montant
CEDELLE	06.21.01	700	016					
LA BAILLETTE	06.21.02	1 400	016					
L'ORI			030					
TOTAL :					44 000	53 000	53 000	

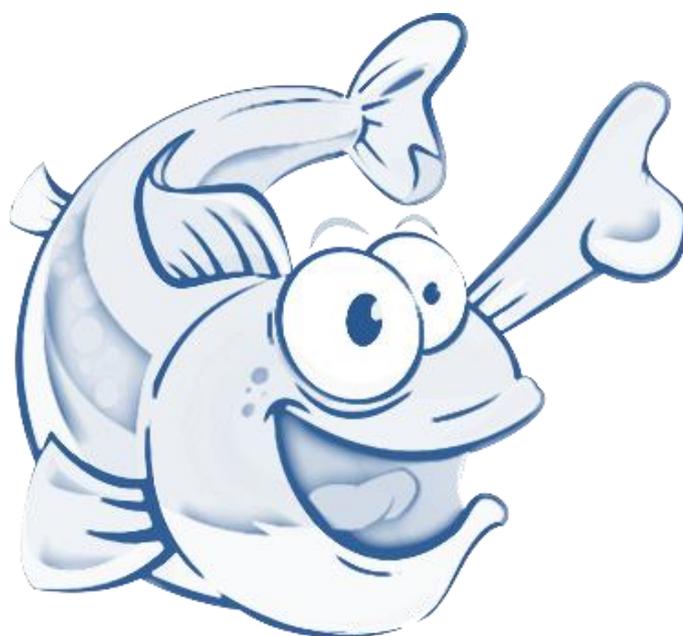
SECTEUR N° 9 : PLANS D'EAU				REPEUPLEMENT 2022								
PLANS D'EAU				Farios "Carança"				Arc-en-ciel "Bouillouses"				OBSERVATIONS
GROUPE par MASSIF	NOM	CODE lac	Superficie Ha	RETENU		MIS EN ŒUVRE		RETENU		MIS EN ŒUVRE		
				Alevins		Alevins		Alevins		Alevins		
BARRAGES	BOUILLOUSES	06 72	180,0	30 000		30 000		30 000		20 000		
	MATEMALE	08 71	219,0	35 000		30 000		35 000		5 000		
	PUYVALADOR	08 70	91,0									
	LANOUX	10 01 71	170,0	40 000		28 000		40 000		13 500		Profondeur importante
	PASSET	10 01 70	4,6									
	VINCA	06 70	159,0									
CARLIT	VIVER	06 72 01 70	3,5	3 500		2 000		1 000		1 000		
	NOIR D'EN HAUT	10 03 70	4,9	5 000		4 000						
	SEC	10 03 04 03 70	3,1	2 000		2 000		2 000		2 000		
	COUMASSE	10 03 04 03 01	5,2	2 000		2 000		3 000		2 000		
	LLAT	10 03 04 70	11,7			6 000						
	LONG D'EN HAUT	10 03 04 71	5,4			3 000						
	BAILLEUL	10 03 04 72	1,0			1 000						
	DOUGNES	10 03 04 73	3,7	2 000		2 000		2 000		2 000		
	CASTELLA	10 03 04 74	6,1	2 000		2 000		2 000		2 000		
	COMBEAU	10 03 04 75	0,6									Gestion patrimoniale
	TREBENS	10 03 04 76	5,5	3 000		2 000		1 000		1 000		
	SOUBIRANS	10 03 04 77	3,8	1 000		1 000		2 000		1 000		
	COL ROUGE	10 03 04 01 70	1,9	2 000		2 000						
	COUME DE FOURRATS (2)	10 03 04 02 70	0,7	1 000		1 000						2 étangs : 2 sacs de 500
LA CALME	NOIR D'EN BAS	06 25 70	5,9	5 000		5 000						
	LONG D'EN BAS	69 04	2,7					2 000		2 000		
	PRADELLES	10 03 05 70	10,7	8 000		8 000						
AUDE	AUDE	08 72	3,2									
	BALMETTE	08 70 05 02 71	1,7	1 000		1 000						
	PETIT BOUTASSOUS	06 72 02 02 70	0,3	500		500						
	GRAND BOUTASSOUS	06 72 02 02 71	0,7	1 000		1 000						
PERIC	ESPARBE	06 72 02 01 70	4,2	4 000		4 000						
	PETITE LLOSE	06 72 02 70	1,4	1 000		500		0		500		
	HARICOT	06 27 70	0,6	500		500						
	LAC INFERIEUR	06 27 71	0,8	1 000		1 000						
	LAC DU BAS	06 27 72	0,6	500		500		500		500		
	LES 3 PRIGUES	06 73 & 74	1,4	1 500		1 500		1 500		1 500		
	GRANDE LLOSE	06 75	2,8	1 000		1 000		2 000		1 500		
	PETIT BLEU	06 28 70	2,7	1 000		1 000		2 000		1 000		
	GRAND BLEU	06 76 & 77	5,6	2 000		2 000		3 000		2 000		
GRAVE	GRAVE	06 26 71	3,0					2 000		0		
	PRADET	06 26 01 70	1,3	1 000		1 000						
	RACOU	06 26 70	3,7	3 000		3 000						
CASTEL IZARD	CASTEL IZARD	10 01 71 02 70	1,1	800		800						Même sac Castel Izard er Castel Izard Petit
	CASTEL IZARD Petit		0,4	200		200						
	CASTEL IZARD Long		0,7	1 000		1 000						
	CASTEL IZARD Bas		0,5	1 000		1 000						
	GOURG des Castels Izard	10 01 71 02 71	0,4	500		500						
	ROUZET	10 01 71 04 70	1,8	2 000		1 000						
	LANOUZET	10 01 71 05 70	2,9	3 000		2 000						
	FOURRATS	10 01 71 09 70	0,8	1 000		1 000						Difficulté pour trouver du monde
	ENCANTADES	10 01 71 01 70	0,8	1 000		1 000						
PORTE	COUME D'OR	69 07	1,5	1 000		1 000						
	FONT VIVE	10 01 08 70	3,9	3 000		3 000						
	SERRES DES CHEMINEES	69 05 & 69 06	2,1	2 000		2 000						
	PASSADERES	10 01 05 71	1,7	1 500		1 500						
CAMPOREILLS	BASSETTES DE LA LLADURE	08 70 05 03 70	0,2	500		500						
	BASSETTE	08 70 05 70	0,8	500		500						
	ETANG DU REFUGE	08 70 05 71	5,0	5 000		5 000						
	GROS CAMPORELLS	08 70 05 72	5,4	5 500		5 000						
	ETANG ROND	08 70 05 73	0,2	500		500						
	ETANG SUPERIEUR	08 70 05 74	0,5	500		500						
	ETANG LONG	69 11	1,6	1 000		1 000						
	ETANG DES TOURBIERES	69 10	0,3									
	GRAND SUPERIEUR	69 09	1,7	1 500		1 000						
	PETIT SUPERIEUR	69 08	0,7	500		500						
	HERBIERS	08 70 05 05 70	0,5	500		500						
	LE CANARD	08 70 05 04 70	0,3	0		0						
	PORTEILLE D'ORLU		1,0									
MADRES	ESTRELLAT	06 10 70	4,9									Gestion patrimoniale
	NOIR D'EVOL	06 16 01 70	4,6	4 000		4 000						
CARENCA	Orry Vignole		0,6	500		500						
	Baladra		0,5	500		500						
	ETANG DU CLOT											Gestion patrimoniale
CARENCA	Grand Lac de la Carança										Gestion patrimoniale	
TOTAL:				199 500	0	185 500	0	131 000	0	58 500	0	



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2023

- ANNEXES -

SUIVIS PISCICOLES



SUVIS PISCICOLES MENÉS POUR LA SDEM

Depuis 2015, suivis de 3 ouvrages hydroélectriques (amont/aval) :

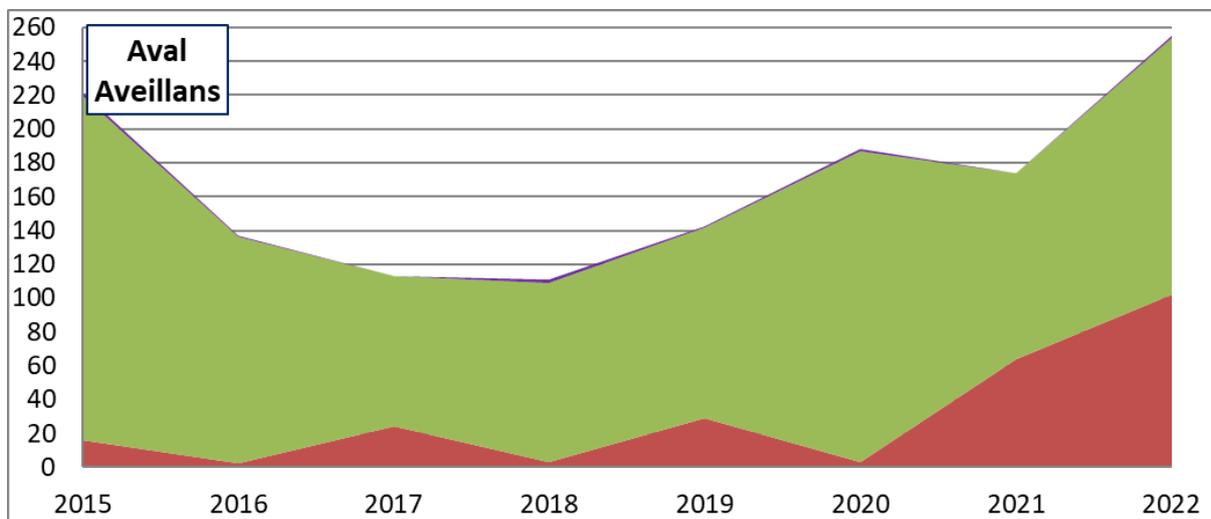
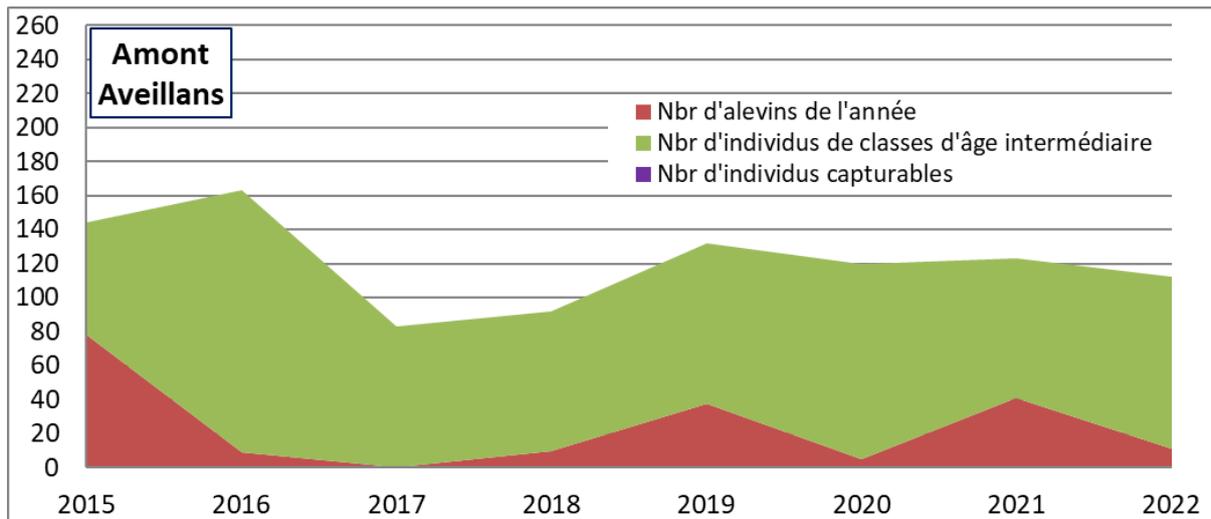
- ✓ UHE des Aveillans, UHE de la Cassagne et UHE de Thuès

EVOLUTION DU PEUPEMENT PISCICOLE ENTRE 2021 ET 2022

	Effectif estimé /1000m ²		Tendance de l'évolution de l'effectif de 2021-2022	Biomasse estimée en kg/1000m ²		Tendance de l'évolution de la biomasse de 2021-2022
	2021	2022		2021	2022	
Amont Aveillans	180	185	=	4.0	4.3	=
Aval Aveillans	160	246	↗	3.8	5.5	↗
Amont Cassagne	230	213	=	3.4	2.4	=
Aval Cassagne	340	232	↘	7.3	7.5	=
Amont Thuès	310	274	=	8.8	7.9	=
Aval Thuès	720	460	↘	15.5	10.9	=

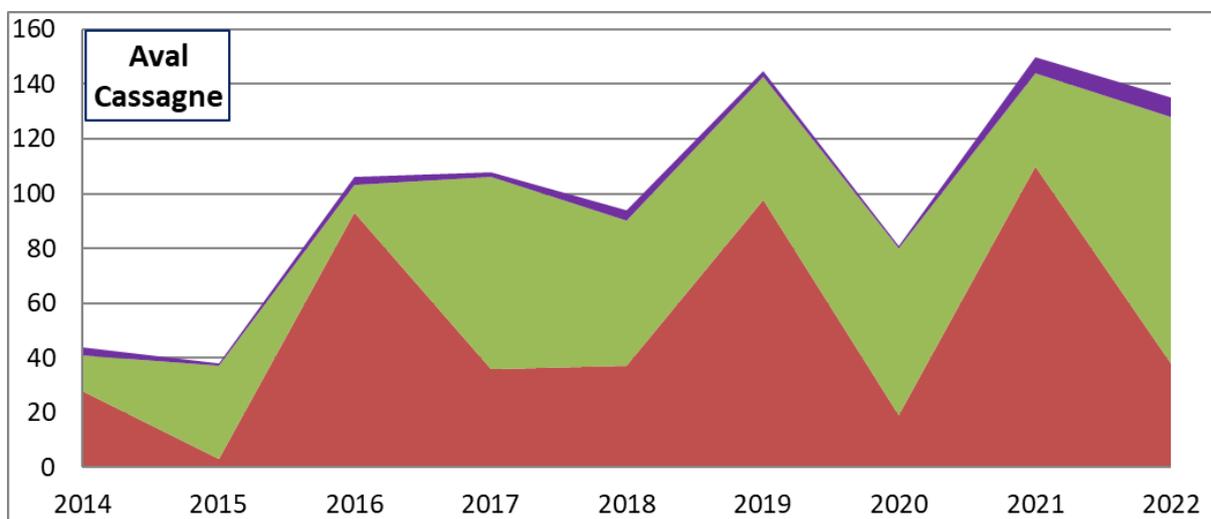
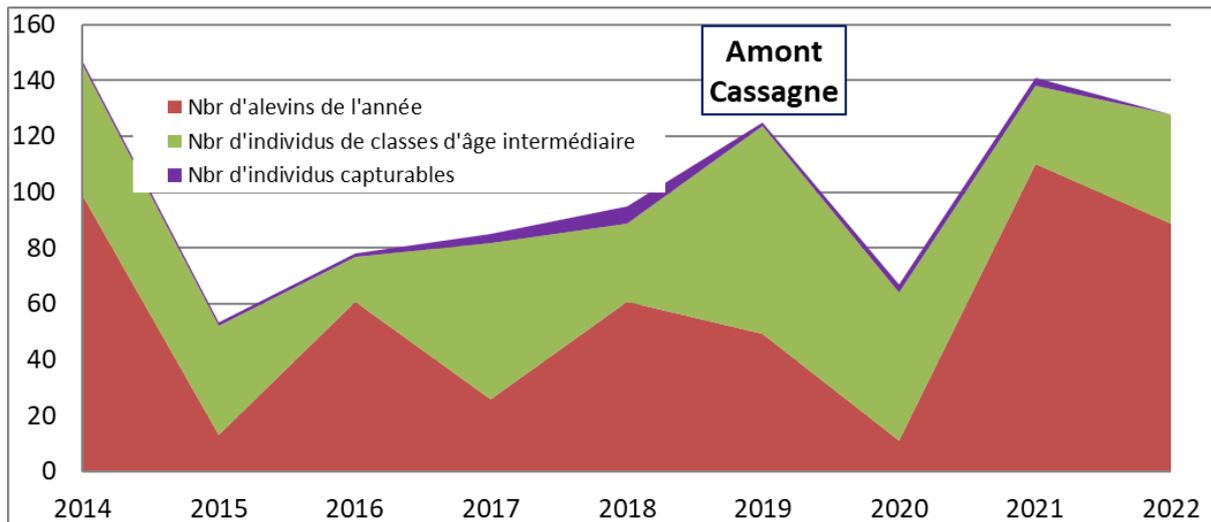
- Pour la densité, tendance globale à la stabilité pour les stations amont et à l'augmentation pour l'aval des Aveillans et la diminution pour l'aval de la Cassagne et l'aval de Thuès
- Pour la biomasse, tendance globale à la stabilité à l'exception de la station aval des Aveillans

ÉVOLUTION DE LA STRUCTURE DE LA POPULATION 2015–2022 À L'UHE DES AVEILLANS



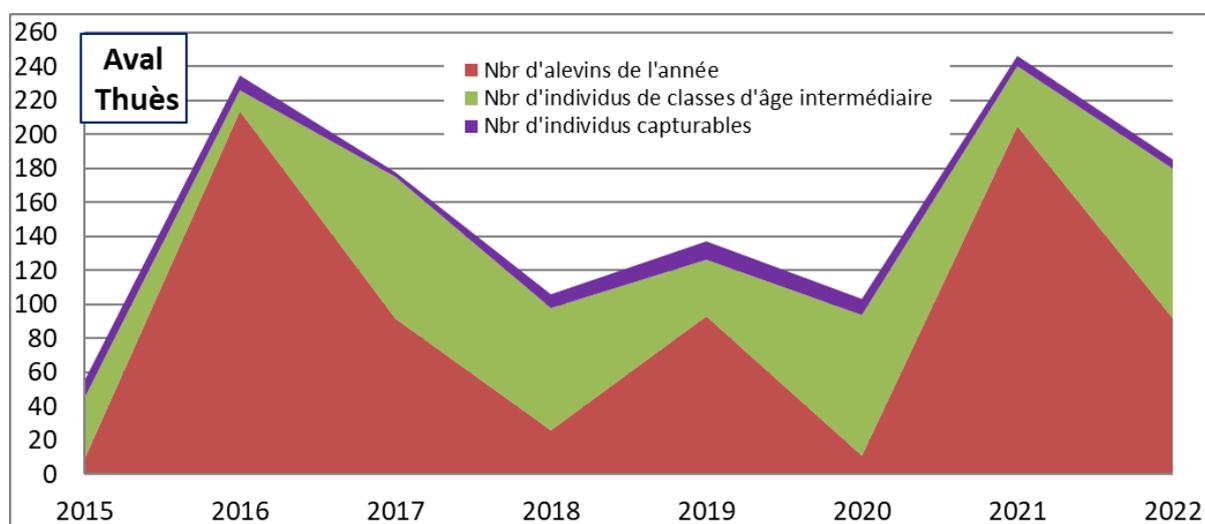
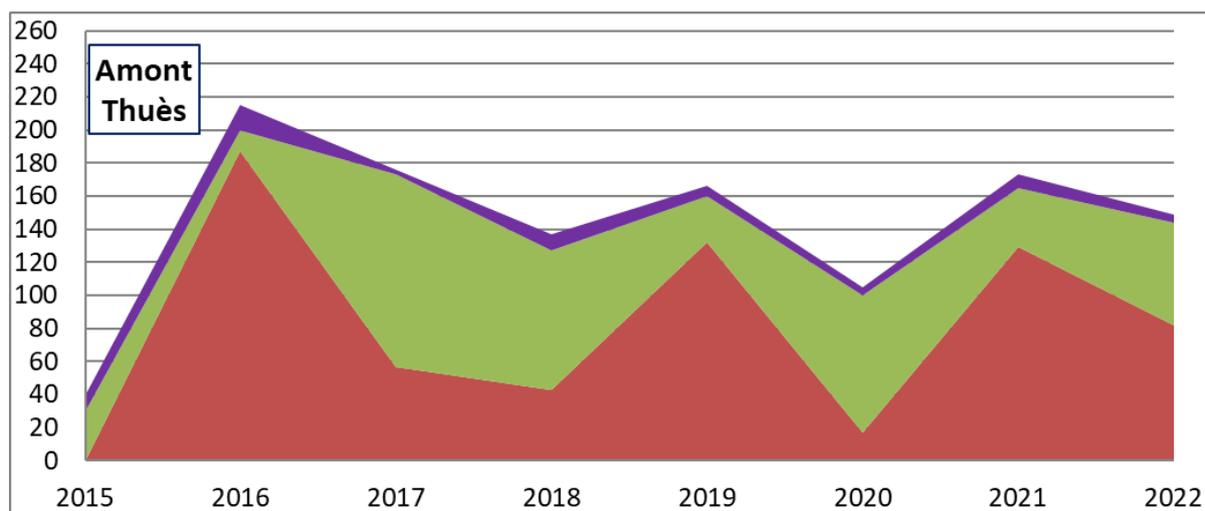
- Très peu d'individus capturables
- Entre 2021 et 2022, augmentation importante du nombre d'alevins et d'individus de classes d'âges intermédiaires sur la station aval et diminution du nombre d'alevins sur l'amont avec une légère augmentation du nombre d'individus de classes d'âge intermédiaire.
- Entre l'amont et l'aval, la densité est deux fois plus importante à l'aval qu'à l'amont en 2022.

ÉVOLUTION DE LA STRUCTURE DE LA POPULATION 2015-2022 À L'UHE DE LA CASSAGNE



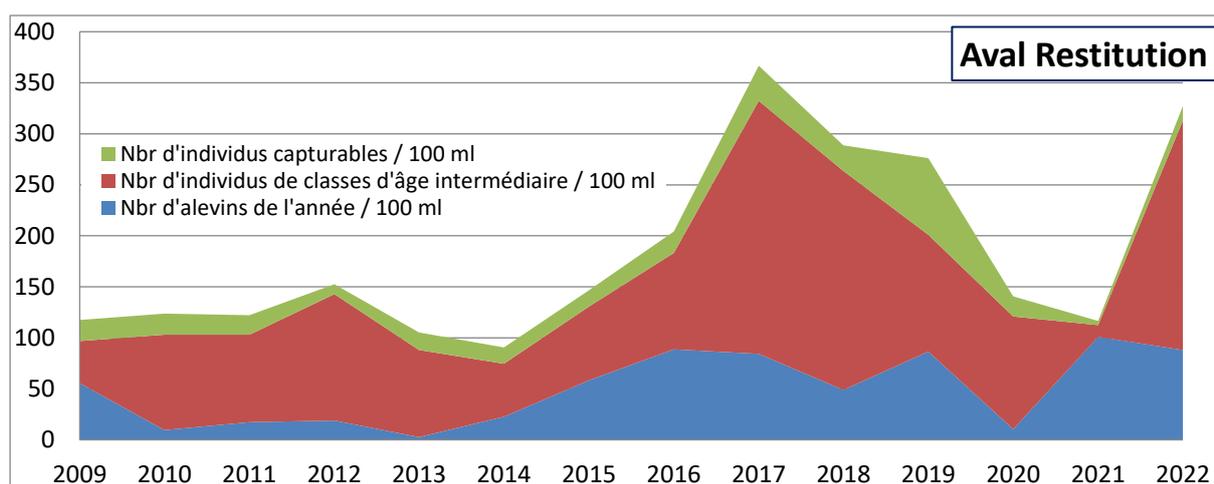
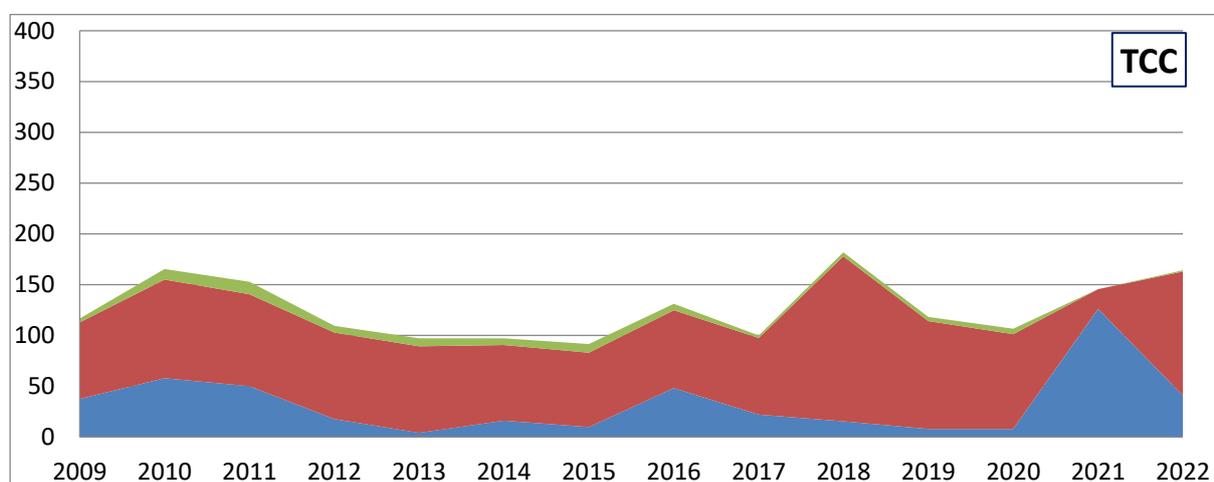
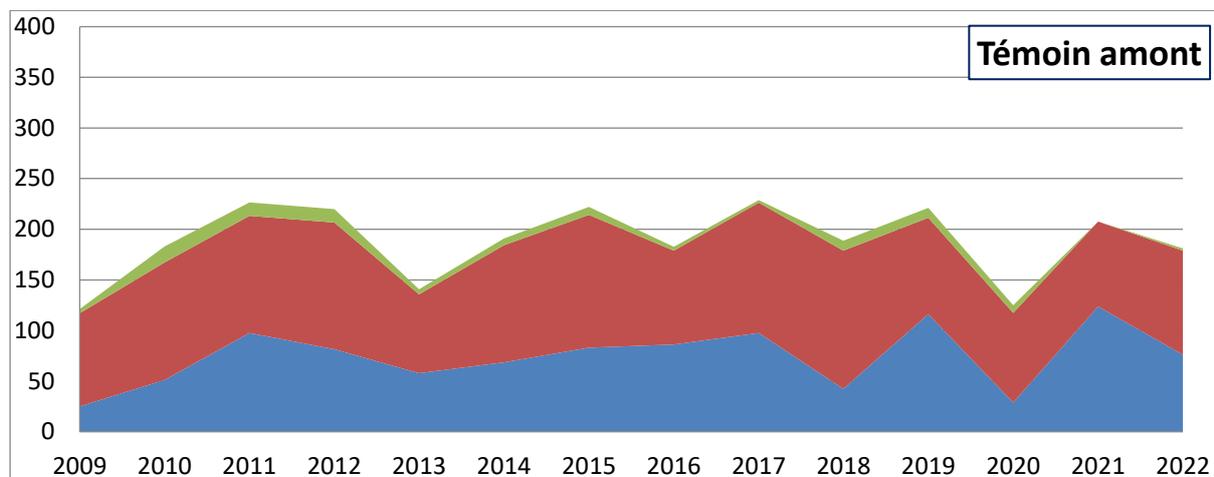
- Peu d'individus capturables
- Entre 2021 et 2022, diminution importante du nombre d'alevins et augmentation de l'effectif d'individus de classes d'âges intermédiaires.
- Entre l'amont et l'aval, la proportion d'alevins est plus importante à l'amont tandis que la proportion d'individus de classes intermédiaires est plus importante à l'aval.

ÉVOLUTION DE LA STRUCTURE DE LA POPULATION 2015-2022 À L'UHE DE THUÈS



- Entre 2021 et 2022, diminution importante du nombre d'alevins et augmentation d'individus de classes d'âges intermédiaires
- Entre l'amont et l'aval, la proportion d'individus de classes intermédiaires est plus importante à l'aval qu'à l'amont

SUIVIS PISCICOLES NYER-MANTET



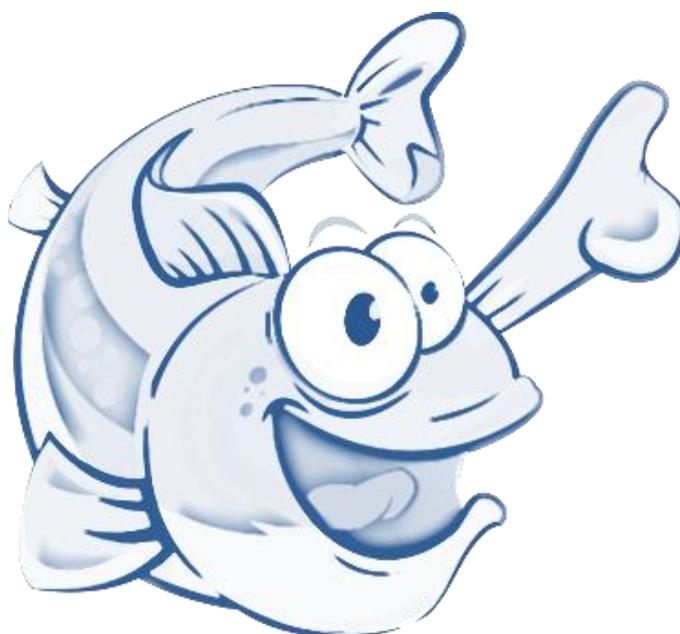
- Peu d'individus capturables sur les trois stations
- Diminution du nombre d'alevins en 2022 par rapport à 2021
- Augmentation importante du nombre d'individus de classes d'âges intermédiaires à l'exception de la station amont en 2022 par rapport à 2021



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2023

- ANNEXES -

RÉSULTATS DES PÊCHES ÉLECTRIQUES



CAMPAGNE DE PÊCHE ÉLECTRIQUE 2022

SYNTHÈSE DES RÉSULTATS EN 1^{ÈRE} CATÉGORIE

Secteur	AAPMA	Objectif	Cours d'eau	Communes	Station(s) de pêche (Amont vers l'aval)	Date	pour 1000m ² (poissons capturés)					Abondance TRF
							Alevins TRF (Nbr.)	Mailles TRF > 23cm* (Nbr.)	Total TRF (Nbr.)	Plus grande TRF (en cm)	Autres espèces (Esp : Nbr.)	
Capcir	Formiguères	Etat des lieux piscicole après pollution	La Lladure	Formiguères	Amont passage à gué step	2/7	142	0	284	21	LOF : 2	Moyenne
	Formiguères	Etat des lieux piscicole après pollution	La Lladure	Formiguères	Aval rec de l'olive	2/7	103	3	160	36		Faible
	Formiguères	Sauvetage avant Travaux	La Lladure	Formiguères	Prise d'eau EDF	5/9	114	6	222	25		Moyenne
Cerdagne	Latour de Carol	Sauvetage avant Travaux	Le Carol	Latour de Carol	Parcours no-kill Aval Boulodrome	4/7	7	4	54	28		Très faible
	Latour de Carol	Sauvetage avant Travaux	Le Carol	Latour de Carol	Parcours no-kill Aval Boulodrome	5/7	3	2	48	34		Très faible
	Latour de Carol	Sauvetage avant Travaux	Le Carol	Latour de Carol	Parcours no-kill Aval Boulodrome	6/7	7	7	94	27		Faible
	Vanéra	Etat des lieux piscicole	La Vanéra	Valcebollere	Village amont 1er pont	19/8	272	13	436	27		Moyenne
	Vanéra	Etat des lieux piscicole	La Vanéra	Valcebollere	Cascades Aval village	19/8	158	19	316	30		Forte
Vallespir	Céret	Etat des lieux piscicole avant travaux	La Vaillère	Reynes	Amont hors influence pont de Reynes	18/8	11	0	22	21	ANG : 28 BAM : 56 CHE : 6 GOU : 83 LOF : 11 VAI : 727	Très faible
	Céret	Etat des lieux piscicole avant travaux	La Vaillère	Reynes	Amont passage a gué piéton	18/8	0	0	10	16	ANG : 26 BAM : 89 GOU : 17 VAI : 950	Présence
	Céret	Etat des lieux piscicole avant travaux	La Vaillère	Reynes	30 m aval passage à gué piéton	18/8	0	0	6	15	ANG : 17 BAM : 78 GOU : 73 VAI : 1045	Très faible
Confient-Haut-Confient	Sahorre	Sauvetage avant Travaux	Riberole	Fontpèdrouse	Aval prise d'eau Riberole basse	3/10	500	50	1450	23		/
	Sahorre	Suivi Nyer-Mantet	Mantet	Mantet	Aval Caret	8/9	136	4	330	24		Forte
	Sahorre	Suivi Nyer-Mantet	Mantet	Nyer	PE du canal de Nyer	9/9	124	3	494	23		Moyenne
	Sahorre	Suivi Nyer-Mantet	Riv. De Nyer	Nyer	Amont village de Nyer	8/9	133	22	490	31		Très forte
	Sahorre	Sauvetage avant travaux	Le Cabrils	Olette	Station de pompage	1/9	122	5	220	25		/
	Vernet-les-Bains	Sauvetage avant travaux	Le Cady	Corneilla de C.	Mas camo Amont passage à gué	8/7	NR	NR	516	NR		/
	Vinça	Suivi des repeuplements	La Lentilla	Valmanya	Amont confluence Rabasse	5/8	144	3	272	26		Moyenne
	Vinça	Suivi des repeuplements	La Rabasse	Valmanya	Amont confluence têt	5/8	274	0	297	11		Très faible
	Font-Romeu	Suivi SHEM	La Têt	La Llagonne	Amont UHE des Aveillans	26/8	18	0	180	20	VAI : 25	Faible
	Font-Romeu	Suivi SHEM	La Têt	La Llagonne	Aval UHE des Aveillans	26/8	95	1	238	26	TAC : 14 VAI : 19	Moyenne
	Sahorre	Suivi SHEM	La Têt	Sauto	Amont barrage du Paillat (La Cassagne)	29/8	149	0	200	19		Très faible
	Sahorre	Suivi SHEM	La Têt	St Thomas	Amont confluence Riberole	29/8	81	13	215	28		Moyenne
	Sahorre	Suivi SHEM	La Têt	Thuès	Amont prise d'eau de l'UHE d'Olette	22/8	133	8	241	26		Moyenne
	Sahorre	Suivi SHEM	La Têt	Thuès	Aval prise d'eau de l'UHE d'Olette	22/8	181	10	363	28	BAM : 10	Forte
	Prades	Suivi PGRE Têt	La Têt	Prades	Aval pont de Prades	15/9	424	7	609	25	BAM : 26 CHE : 4 GOU : 17 LOF : 38 VAI : 364	Forte

	Pêche de sauvetage
	Pêche par points
	Pêche complète à deux passages

SYNTHÈSE DES RÉSULTATS EN 2NDE CATÉGORIE

Secteur	AAPPMA	Objectif	Cours d'eau	Communes	Station(s) de pêche (Amont vers l'aval)	Date	Pour 100m ²	Ablette	Anguille d'Europe	Bar	Barbeau Méridional	Blennie	Carpe Commune	Chevaine catalan	Gambusie	Goujon	Loche franche	Mulet cabot	Mulet Porc	Perche commune	Perche Soliel	Vairon	Nombre d'individus capturés pour 100 m ² par espèce																				
																							Effectif	Plus Petit (cm)	Plus Grand (cm)	Effectif	Plus Petit (cm)	Plus Grand (cm)	Effectif	Plus Petit (cm)	Plus Grand (cm)	Effectif	Plus Petit (cm)	Plus Grand (cm)	Effectif	Plus Petit (cm)	Plus Grand (cm)	Effectif	Plus Petit (cm)	Plus Grand (cm)	Effectif	Plus Petit (cm)	Plus Grand (cm)
Tech-Albères	L'Albérienne	Pêche de sauvetage avant travaux	Baillaury	Banyuls-sur-mer	Pont de l'emouchure	13/5	Effectif	9	0,04					0,09					1,9	2																							
							Plus Petit (cm)	7	12					23									11	12																			
							Plus Grand (cm)	32	12					25										14	14																		
	L'Albérienne	Front de colonisation de l'Anguille	La Massane	Sorède	Amont pont de lavall	30/9	Effectif	2,3			27													20,7																			
							Plus Petit (cm)	23			2																2																
							Plus Grand (cm)	39			13																		7														
	L'Albérienne	Front de colonisation de l'Anguille	La Massane	Sorède	Chappelle Saint Martin	30/9	Effectif	1,1			25,5													16																			
							Plus Petit (cm)	34			2																	2															
							Plus Grand (cm)	46			16																		6														
	L'Albérienne	Front de colonisation de l'Anguille	La Massane	Argelès	Passage à gué el rancho	29/9	Effectif	10,1			15,6				29,4		1,4							22,1																			
Plus Petit (cm)							6			3				4													3																
Plus Grand (cm)							36			14				21														7															
Perpignan	PGRE Têt	La Têt	Perpignan	Aval immédiat passage à gué	5/10	Effectif	40		48	4522	7	2	597	20	687	1	6			6			97																				
						Plus Petit (cm)	8		14	3	7	9	4	1	1	5	31	11								3																	
						Plus Grand (cm)	18		55	23	10	20	32	3	10	5	51	12									7																
Perpignan	PGRE Têt	La Têt	Bompas	Amont Passage à gué	7/10	Effectif	1		55	94	34	17	55	155		11						2	1																				
						Plus Petit (cm)	11		9	4	4	4	1	3												10	4																
						Plus Grand (cm)	11		33	22	10		5	11													11	4															

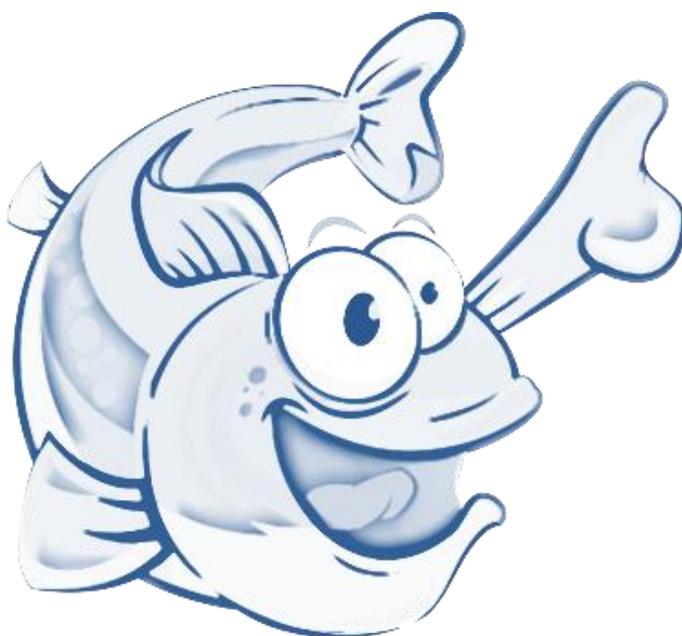
Pêche de sauvetage
Pêche par points
Pêche complète à deux passages



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2023

- ANNEXES -

Liste des 25 dernières AG / Congrès





FEDERATION DES PYRENEES-ORIENTALES POUR LA PECHE ET DE PROTECTION DU MILIEU AQUATIQUE

- Liste des AG/CONGRES des 25 dernières années -

2023 - Formiguères
2022 - Vinça
2021 - Visioconférence
2020 - Perpignan
2019 - Saint-Paul-de-Fenouillet
2018 - Tautavel
2017 - Prades
2016 - Millas
2015 - Céret
2014 - Vinça
2013 - Osséja
2012 - Villeneuve-de-la-Raho

2011 - Font-Romeu
2010 - Perpignan
2009 - Saillagouse
2008 - Ille-sur-Têt
2007 - Maureillas
2006 - Osséja
2005 - Vernet-les-Bains
2004 - Le Soler
2003 - Vinça
2002 - Font-Romeu
2001 - Ille-sur-Têt
2000 - Perpignan
1999 - Le Soler





FEDERATION DES PYRENEES-ORIENTALES
DE LA PECHE
ET DE PROTECTION DU MILIEU AQUATIQUE

1, Avenue des Bouillouses - 66170 MILLAS

Téléphone : 04 68 66 88 38

**COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE
du Samedi 1^{er} Avril 2023 aux Angles**

AAPPMA excusées et non représentées : Argeles sur Mer, Le Tech, Prats de Mollo, Vernet les Bains, Villeneuve la Raho, Maureillas, Prats de Mollo.

Participaient : Messieurs CASSU Philippe, DALOS Robert (représenté par M. DUFOSSÉ), VAYRE Serge, LOPEZ Michel (représenté par M. GENRE), LENHARDT Daniel, JULIA Claude, MAUREAU Johnny, BEZIAT Claude, CLIMENS Hervé, IDRE Christophe, SALIES François, MACIEIRA Auguste, JUANOLE Jean-Pierre, BOUTET Francis, LAFONT Damien, PICARD Jean-Pierre, GUIX Jean-Baptiste, DOMPER Jean-Yves, JACQUET Cyrille

Pour le Conseil d'Administration : messieurs ; DELMAS Sébastien (Président), LOPEZ Bernard (Trésorier), DOMENECH Benjamin (Secrétaire Général), LOISON Pierre, RIBOT Marc, MARCELLIER Jean-Pascal, BAQUE Marcel, DUBOIS Marc, HARRIS Neil, JAMME Philippe, DOMENGE Fabien, RICHAUD Olivier, BAILS Rémi, DEMIQUEL Philippe

Pour les salariés de la Fédération : Olivier BAUDIER, *Directeur*, PEDRENO Fabienne, HERAULT Adeline, VIVAS Michel, PERINO Bastien, TRANTOUL Jérémy, PROCACCI Nicolas, HIEU Xavier, GALINDO Jonathan, MALET Ambre (Contrat apprentissage) et MORAL Manon (Service Civique).

Pour le cabinet d'expertise comptable : M. QUINTANE et M. CANTIE

Invités d'honneur : M. MARCON Secrétaire Général de la Préfecture
M. DARMUZEY Chef de service eaux et risques de la DDTM
M. BARAILLE Conseiller Régional
M. GARCIA, Conseiller Départemental, Président du Parc Naturel Régional des Pyrénées Catalanes et Maire de Matemale
M. BATAILLE Président de la Communauté de Communes Pyrénées Catalanes et Maire de Fontrabieuse
M. FERRER Président de la Communauté de Communes Haut Vallespir
M. BOUMAZA de l'OFB
M. VILLARUBIAS Directeur de l'Agence Départementale de l'ONF
M. POUDADE Maire des Angles
M. SEGUY Maire de Réal
M. ASTRUCH Maire de La Llagonne
M. FERNANDEZ David, Président de la Fédération de l'Aude de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique et représentant de la FNPF
M. CAZEAUX Président de la Fédération des Hautes Pyrénées de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique
M. SANSON Président de la Fédération de la Chasse
M. ARGILES de la SHEM
M. NEGRIER Président de l'association des piégeurs

M.PATAU, ancien Président de la Fédération

Pour des raisons de simplicité du rapport et pour chaque rubrique, il sera fait référence aux numéros des pages de la brochure envoyée à tous les participants.

C'est à 9 h 15 que le Président Sébastien DELMAS déclare ouverte l'Assemblée Générale statutaire 2023. Il souhaite la bienvenue à tous les participants et les remercie de leur présence à ces travaux.

Après les formalités d'usage il justifie la tenue de cette Assemblée Générale 2023 dans la commune des Angles, le Capcir est un territoire d'exception, un patrimoine naturel et halieutique de grande importance pour les Pyrénées Orientales et sa Fédération Départementale de Pêche et de Protection des Milieux Aquatiques.

Il en profite pour décrire rapidement le partenariat qui lie la Fédération et la commune des Angles pour l'activité de pêche du lac de Balcère et remercie cette dernière pour son implication dans la gestion du site.

Le président M. DELMAS termine sa courte allocution par un rappel : ce territoire doit accueillir en 2023 le premier salon de pêche à la mouche en montagne dans notre département et la finale des championnats du monde de pêche à la mouche 2024 sur ses lacs de montagnes ; il fait appel à toutes les bonnes volontés pour participer à ces deux grandes manifestations.

Le Président passe ensuite la parole au Secrétaire Général Benjamin DOMENECH pour l'appel des Aappma ou de leur représentant.

La parole est ensuite donnée à Pierre LOISON, vice-président de la Fédération Départementale de Pêche et de Protection des Milieux Aquatiques et Président de l'AAPPMA locale : la truite capcinoise.

Il présente rapidement les 18,000 Ha du territoire de l'AAPPMA et les différentes actions entreprises en 2022, avec en point d'orgue ; les animations sur le lac de Calvet.

Il expose ensuite les projets pour la saison à venir : l'ambition de développer une école autour d'un local qui permettrait de rassembler régulièrement tous les passionnés de pêche sur le secteur. Autre grand projet : la création de concours de pêche sur les grands lacs de barrage de montagne.

M. POUDADE, Maire des Angles fait ensuite un bref discours pour remercier les instances fédérales qui ont pris l'initiative de délocaliser cette assemblée générale sur sa commune : cela montre l'intérêt qu'ils portent à ce territoire de montagne. Il remercie également tous les bénévoles qui œuvrent pour sa protection ainsi que le travail des pêcheurs pour en préserver l'environnement ou leur engagement auprès des jeunes pour le développement de la pratique de la pêche.

On reprend alors le déroulé de l'Ordre du jour (ODJ) par la lecture du « Rapport Moral » présenté par le Président. La particularité de ce rapport cette première année de mandat est portée sur les nombreux projets développés au sein de la Fédération.

Au travers de son rapport moral, le Président a remercié les nouveaux administrateurs de la Fédération qui se sont attribués rapidement les différentes responsabilités et ont répondu présents en se mobilisant dans de nombreuses instances, lors d'événements mais aussi sur des sujets de territoire. Les problématiques sont prises les unes après les autres et sont traitées en toute transparence et avec concertation. Il a rappelé son souhait de porter des projets, d'oser investir de manière réfléchie et avec l'appui de l'ensemble des partenaires. C'est dans ce contexte que le budget prévisionnel 2023 a été présenté et validé. Ce dernier

inclus un plan d'investissement majeur et ambitieux à hauteur de 500 000 € qui a pour objectif principal de rendre l'argent aux pêcheurs. Ce dernier pourra voir le jour grâce aux nombreux financements des partenaires et permettra la réalisation de nombreuses actions, notamment sur la restauration du milieu aquatique, et le lancement début Mai, du Schéma Départemental du Développement du Loisir Pêche.

Il a été rappelé l'importance de la vie associative locale de nos AAPPMA et pour elles de bénéficier de locaux pour conserver un lieu de rencontre et d'échange. C'est dans ce contexte, que le Conseil d'Administration de la Fédération a décidé d'attribuer une aide de 200 € aux AAPPMA qui disposent ou qui se procureraient un local.

Face à cette nouvelle dynamique, il a été nécessaire de renforcer l'ensemble des différents pôles. C'est pourquoi, une des premières mesures prises par le nouveau Conseil d'Administration a été l'embauche en CDD d'un nouveau garde pêche sur la partie plaine et le renfort d'apprentis pour le pôle animation et technique. C'est ainsi qu'en six mois, l'équipe de salariés est passée de 8 à 11 personnes sans compter les 2 Volontaires en services civiques.

Puis c'est au tour du cabinet comptable de venir présenter le « Compte de résultats », la parole est donnée à Monsieur CANTIE pour la lecture des divers bilans.

(Voir pages 12 et 13 de la brochure).

C'est la traduction chiffrée des opérations qui est présentée.

Les comptes ont été arrêtés au 16/02/2023, ce sont donc toutes les opérations sur les 12 mois de 2022 qui entrent en ligne de compte.

A noter que la masse salariale augmente avec les embauches.

Au final le bilan est négatif de 7 600 €.

Sur cette présentation, personne ne se manifeste pour des questions éventuelles.

Sur le volet statutaire, l'expert-comptable a présenté le bilan financier 2022 et le Trésorier Bernard LOPEZ a fait le détail des produits et des charges en détaillant chaque poste en termes de diminution ou d'augmentation en les justifiant. *(Voir pages 16 et 17 de la brochure).*

Puis la parole est donnée à M. LENHARDT Daniel, l'un des 2 vérificateurs des comptes, (avec Monsieur BRAZO Alan, indisponible et excusé) qui donne lecture du « Procès-verbal » relatif à la vérification faite le 14 mars dernier. Cf page 20 de la brochure.

Ayant constaté au cours de ce contrôle la régularité des pièces présentées et aucune anomalie détectée, il souligne que le travail de Madame PEDRENO Fabienne, Secrétaire comptable de la Fédération et Monsieur Lopez Bernard, Trésorier, est exemplaire.

Après demande du Président, aucun avis « contre » ni « abstention » formulé, les comptes sont adoptés à l'unanimité.

Le Président donne la parole au Secrétaire Général, Benjamin DOMENECH pour la présentation du « Rapport d'activités » de 2022. *(pages 24 à 31 de la brochure)*

Ce dernier a donc exposé le rôle des élus de la Fédération pour représenter les pêcheurs et la protection des milieux aquatiques dans des instances représentatives pour permettre le développement de projets et assurer son rôle de gouvernance. Sur ce dernier sujet, il a pu exposer le fonctionnement nouveau de la Fédération qui s'articule autour de commissions pour pouvoir travailler en concertation et travailler de manière efficace.

Vient ensuite le rapport détaillé sur les points particuliers des activités du pôle technique, animation et garderie, par les salariés de la Fédération et par le Directeur Olivier BAUDIER.

Il sera présenté successivement les nouveautés en termes de stratégies de communication (Jérémy TRANTOUL pages 35 à 40 de la brochure), les activités de garderie (Bastien PERINO pages 42 à 48 de la brochure), les actions du pôle animation (Xavier HIEU pages 50 à 55 de la brochure), les nombreux travaux du centre piscicole de Sahorre et les opérations de repeuplement (Nicolas PROCACCI pages 58 à 60 de la brochures), les pêches électriques (Michel VIVAS pages 62 à 66 de la brochure), les études de terrains, les prestations techniques, les différents projets et autres activités du pôle technique (Adeline HERAULT pages 68 à 75 de la brochure) et pour finir les actions phares 2022 (Olivier BAUDIER pages 78 à 82 de la brochure).

Le Président M. DELMAS reprend ensuite la parole pour détailler les projets d'investissements à venir (pages 84 et 85 de la brochure). Il les présente sous la forme de deux tableaux : les investissements purs et les investissements de fonctionnement. Les deux tiers étant potentiellement financés via des aides financières des partenaires de la Fédération (Agence de l'Eau, Région, Département, Fédération Nationale principalement). Les projets sont répartis en 3 parties : administration / animation / technique.

Cela concerne autant le schéma de développement que les ateliers de pêche de loisir ou encore les aménagements de rivières ou l'effacements de seuils.

Fabienne PEDRENO explique ensuite comment est préparé le budget 2023 (page 90 de la brochure) : à partir du budget 2022, on applique ligne par ligne une augmentation de 5 % de charges fixes et on essaie d'enlever l'exceptionnel tout en estimant les variations (de charges et de produits). Les projets d'investissement sont également intégrés.

Le tout en essayant d'augmenter ou maintenir les subventions.

Bernard LOPEZ en tant Trésorier détaille ensuite le budget prévisionnel 2023, à partir d'un tableau et d'un diagramme qui résume les produits et charges (page 91 de la brochure).

En conclusion c'est un budget prévisionnel proposé qui serait déficitaire de 96 233 €, car la trésorerie peut se le permettre et parce qu'il y a des projets.

Enfin parole est donnée aux diverses personnalités invitées :

M. RIBOT Marc, Président de l'AAPPMA de Font Romeu, présente rapidement le salon de la pêche à la mouche qui aura lieu en juin.

M. VILLARUBIAS Directeur de l'ONF insiste dans son allocution pour trouver des solutions ensemble pour concilier le maintien de la pêche et de la biodiversité dans les lacs de montagne avant qu'elles ne nous soient imposées.

Pour la SHEM, M. ARGILES remercie la Fédération pour le travail en bonne entente.

M. SANSON Président de la Fédération de la chasse reconnaît la qualité des travaux sur des sujets innovants et des démarches avant-gardistes en faveur de la biodiversité.

M. CAZEAUX en tant que Président de la Fédération de Pêche et de Protection des Milieux Aquatiques du 65 délivre le message suivant : « la pêche ce n'est pas qu'attraper des poissons. ». Il se dit réjoui de travailler avec M. DELMAS dans l'association Truite des Pyrénées.

M. FERNANDEZ Président de la Fédération de Pêche de l'Aude et membre du bureau de la Fédération Nationale est présent à double titre : il fait donc passer le message de M. ROUSTAN le Président de la Fédération Nationale qui : « félicite l'équipe de la Fédération de Pêche et de Protection des Milieux Aquatiques du 66 pour son dynamisme et engagement. »

Même s'il la sait attendue au tournant, il se dit sûr du résultat, car c'est une Fédération qui va de l'avant.

Il en profite pour adresser ses remerciements aux bénévoles et exprime son regret par rapport à la situation sur la gestion des débits d'étiage de la Têt aval en soulignant que c'est dans la collaboration qu'on règlera ces problématiques.

Il rappelle les partenariats qui lient les FDPPMA 66 et FDPPMA 11 au travers des projets autour des ouvrages EDF qui sont menés avec cohérence et cohésion.

M. BATAILLE en tant que Président de la Communauté de Communes Pyrénées Catalanes, après les remerciements d'usage pour l'investissement personnel et la qualité des travaux présentés, exprime ses regrets quant au manque de concertation en amont, pour un projet comme celui mené sur les Camporells avec l'ONF, et remercie M. Le Préfet pour avoir interjeté l'appel concernant les débits réservés de la Têt.

M. GARCIA pour le Conseil Départemental salue le travail de la Fédération et de ses bénévoles. Il rappelle le soutien du Département pour la Fédération de Pêche et de Protection des Milieux Aquatiques en donnant quelques chiffres relatifs aux subventions.

Il dresse ensuite la liste de projets de préservation sur lesquels le PNR travaille.

Il rappelle que le département sera associé au salon de la pêche 2023.

Il conclue en espérant qu'à l'avenir les conflits autour de l'usage de l'eau seront évités par le dialogue.

M. BARAILLE rappelle le soutien de la région auprès de la FDPPMA, souligne l'importance du rôle des pêcheurs dans l'éducation en plus de la protection des milieux aquatiques.

Lui aussi conclue son intervention en espérant que des solutions collectives seront trouvées pour l'accès à l'eau autour du tourisme, de l'économie et de l'environnement.

M. MARCON Secrétaire Général de la Préfecture, conclue cette assemblée générale 2022. Il déclare « avoir apprécié la présentation qui témoigne du dynamisme et du haut niveau de technicité des agents et de bénévoles de la Fédération. »

Il se propose ensuite d'apporter des éléments de réponse et d'information quant à la problématique de l'eau : l'état n'a pas la volonté d'opposer les usages, il faut au contraire organiser les travaux autour du partage de l'eau.

Le but des services de l'état a toujours été de réunir tous les acteurs dans un climat apaisé lors des réunions du comité ressources en eau. A présent l'ambition est de préparer une feuille de route des efforts à faire à l'avenir.

Pas de questions, le Président déclare close à 13 h 00 cette AG et remercie les participants de leur présence.

Le secrétaire général,

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Benjamin Domenech', with a stylized flourish extending to the left.

M. DOMENECH Benjamin